

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

JEUDI 3 JUIN
N° 200 1,50 F

Belgique : 15 FB
Commission Paritaire N° 56 942

Tribune préparatoire au II^e Congrès du PCRml voir p. 2

L'état-major français et les USA

VERS UNE DÉFENSE INTÉGRÉE...

Les propos du général Méry, chef d'état-major des armées, (que nous analysons par ailleurs), fixent les nouveaux éléments de la pensée militaire et de la stratégie de l'impérialisme français.

Ces derniers temps, de nombreux signes d'un glissement giscardien vers l'atlantisme étaient apparus. Une série d'éléments, comme la participation aux discussions sur « l'interopérabilité » des moyens militaires, forme renouvelée de l'Eurogroupe, laissaient penser que le gouvernement plaçait toujours plus la défense dans l'orbite américaine.

Lors de la discussion du projet de programmation militaire, la question de l'intégration progressive des forces françaises dans la stratégie atlantique fut au centre des débats. Le dessein non avoué de Giscard, de placer la défense de la France sous la dépendance des USA, a en effet été mis à jour.

Avec les déclarations du général Méry, c'est une nouvelle pierre qui vient jalonner le chemin du reniement de l'indépendance militaire prônée par les gaullistes. Cela marque bien aujourd'hui la position de l'impérialisme français, dix ans après sa sortie de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN.

En effet, à l'heure actuelle, il n'est un secret pour personne que la France est une « puissance moyenne », comme le soulignent Giscard et Méry justement. Elle est en butte aux pressions de l'URSS et des USA, elle doit faire sa politique en fonction du danger de guerre que ces deux superpuissances font planer sur le monde. Faible politiquement dans son propre pays, son pouvoir reposant sur une coalition fragile, la bourgeoisie française est incapable de mener à bien un projet militaire indépendant. De fait, tout en faisant mine de lui conserver la priorité, elle abandonne la dissuasion nucléaire. Face à la nouvelle situation mondiale, la bourgeoisie française choisit, de plus en plus nettement, son camp, celui de l'Amérique.

L'hypothèse retenue par Giscard, celle de l'emploi des forces classiques en Europe, dans le cadre d'une « défense européenne » commandée par les USA, vient détruire les dernières illusions qui pouvaient subsister à ce propos.

Ainsi, dix ans après la lettre de de Gaulle à Johnson, mieux que jamais, les affirmations gaullistes sont dépassées, et il est clair que cette classe bourgeoise est inapte à défendre l'indépendance nationale.

Paul LEFORT

LIBAN EPREUVE DE FORCE CONTRE LA RESISTANCE PALESTINIENNE

Voir page 6

Au moment où l'armée syrienne intervient au Liban, les phalanges bombardent le camp palestinien de Sabra et le quartier populaire de Nabaa. Pendant deux jours, ces bombardements n'ont pas arrêté. Pendant que les pha-

langes massacrent à Beyrouth, l'armée syrienne cherche à désarmer les forces patriotiques.

L'intervention armée syrienne au nord, au centre dans la Békaa, et au Sud, vers Saïda, est composée de près de 12 000 hommes

et de plus de 150 chars. L'aviation syrienne a été mise en état d'alerte au cas où les troupes rencontreraient une résistance de la population libanaise et palestinienne. La Syrie semble prête à mettre toutes ses forces au Liban pour attaquer la Révolution Palestinienne et les forces patriotiques libanaises.

25 ouvriers de Redon en procès

levée des inculpations !

Mercredi après-midi, passaient en procès 25 ouvriers de Redon inculpés au titre de la loi « anti-casseurs » pour avoir détérioré les grilles de la préfecture et « enflammé » 2 CRS !

500 personnes environ se sont retrouvées devant le palais de justice à l'appel des Comités de Soutien de Redon et Rennes. Étaient présents les « Réo » de Fougères, des délégations de la SICCA St Malo, des boîtes de Redon (Unifer)... Pendant que les inculpés passaient en jugement, le comité de soutien de Redon rappelait dans quel contexte ont eu lieu les inculpations. La crise du régime capitaliste oblige la bourgeoisie à se restructurer, à supprimer les entreprises non rentables, dans les autres de réduire les effectifs, accélérer les cadences, bloquer les salaires au plus bas malgré la hausse des prix galopante.

Suite page 4

République Arabe Sahraouie Démocratique

Un peuple au combat
Bou Craa : la bataille du phosphate

voir p. 7



LA CORSE EN COLERE

La lutte à Roncaglia

Voir page 4

Où va l'Allemagne :

LES DROITS DE LA DÉFENSE EN RFA :

LES AVOCATS BAILLONNÉS

voir p. 12

- Procès Siméoni Libert Bou témoin p. 3
- Après l'exclusion de 4 syndicalistes révolutionnaires de la CFDT à la SACM (Mulhouse), «les travailleurs doivent savoir la vérité» p. 5
- Espagne : black-out sur les tortures décidé par la Cour Suprême p. 8
- Logement : le prix du sol, c'est la sueur, la vie même des travailleurs p. 9



TRIBUNE DU 2^e CONGRÈS DU PCRml

POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI DE TYPE NOUVEAU

A propos du projet de programme du 2^e congrès du PCR (ml), il me semble que plusieurs points doivent être précisés... Mais le point le plus important et souvent mal compris, c'est la notion de «Parti de Type Nouveau». Je sais qu'elle heurte, même sous la forme du sous-titre du Quotidien du Peuple «journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau». Or il me semble que c'est une lacune assez grave que de laisser cette notion d'importance comme seul mot d'ordre.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Peut-on légitimement s'interroger. Il y a seulement 9 lignes à ce propos : (III-IV). Le Parti de Type Nouveau ne se définit-il que par son «alternative face au révisionnisme» ?, «nouveau par rapport à quoi» ?

Saluts Communistes
J.M.J. Paris 7^{ème}

Qu'entendons-nous par «Parti de Type Nouveau» ?

Nous l'entendons au sens où Lénine en parlait quand il désignait la rupture opérée avec les partis bourgeois, réformistes et chauvins de la II^e internationale. Dans ce sens là, de même que Lénine construisit avec le parti bolchevik un parti de type nouveau, nous travaillons aujourd'hui à forger un parti en rupture avec le PCF, révisionniste, un Parti d'Avant-Garde, révolutionnaire, se fondant sur les acquis du marxisme-léninisme.

Nous ne pouvons pas cependant tracer les caractéristiques du Parti que nous voulons édifier, uniquement sur la base d'une démarcation avec le processus de dégénérescence qu'a connu le PCF. Ainsi nous ne nous plaçons pas dans la perspective de «reconstruire» le «PCF des bonnes années». La démarcation avec le révisionnisme par une délimitation organisationnelle des marxistes-léninistes hors du PCF a constitué une étape importante, en sanctionnant le caractère définitivement bourgeois de ce dernier. Mais elle ne peut suffire pour engager en tout point et de manière consciente une rupture totale avec la théorie et la pratique révisionniste du Parti.

L'édification d'un Parti Communiste est une tâche nouvelle. Elle ne saurait être pensée dans la métropole impérialiste de la France actuelle de la même manière qu'elle a pu être entreprise dans des situations historiques tout à fait différentes. La situation présente de crise politique de l'impérialisme français fait apparaître un prolétariat beaucoup plus politisé, mûr mais aussi beaucoup plus exigeant vis à vis du travail révolutionnaire. Depuis une di-

zaine d'années se sont développées les idées révolutionnaires dans la classe ouvrière, comme jamais sans doute depuis la Commune de Paris, cela s'était vu. Face à la crise de longue durée dans laquelle l'impérialisme est entré, et qui se répercute dans tous les aspects de la vie des masses, les travailleurs ont de plus en plus la conviction que seule la révolution et le socialisme peuvent constituer une véritable perspective. Ce faisant, ces idées nouvelles opposant la révolte à la répression, la volonté et l'audace au défaitisme et aux solutions réformistes traduisent la faiblesse présente et surtout à venir du révisionnisme. Jusqu'à ces dernières années le caractère hégémonique du révisionnisme sur la classe ouvrière n'avait pas profondément été remis en cause parce que la base objective même de cette domination contenue dans les rapports de classe de notre société n'avaient pas été modifiée. Dans ce sens, si le PCF exerce encore son influence dominante sur la classe ouvrière, nous disons que les «partis révisionnistes sont des partis de l'histoire passée (1).»

Le murissement des aspirations révolutionnaires des masses, l'ouverture d'une nouvelle période dans la lutte contre le révisionnisme, engagent les marxistes-léninistes à construire un Parti en étroite liaison avec les masses pour la définition de sa ligne connue pour l'application de ses batailles politiques. Pour cela il faut rompre avec ce point de vue qui vise à mettre d'un côté le Parti avec ses analyses, ses idées, ses campagnes et de l'autre les masses qui les «rece-

(1) Sur ce point, voir l'article «A propos du Parti de type Nouveau» dans *Révolution Proletarienne* n° 2.

vraient» et devraient les appliquer.

Le murissement politique de la classe ouvrière s'accompagne d'autre part d'une grande vigilance, d'un légitime souci de ne pas croire sur parole. Après l'expérience de la restauration du capitalisme en URSS, de la dégénérescence du PCF il s'agit d'apporter des preuves dès à présent que le socialisme que nous proposons d'édifier, que le Parti que nous appelons à rejoindre sont d'une nature entièrement différente. Aussi, aujourd'hui nous devons susciter et nous appuyer sur l'initiative des masses, non seulement pour remporter des victoires partielles contre la bourgeoisie mais également pour faire apparai-

fausses au sein des masses dans chaque situation concrète où les masses sont face à la bourgeoisie et au révisionnisme» (1). Parti de classe, parce qu'il comporte et doit gagner les meilleurs de ses éléments, axer son travail en direction de la masse de la classe ouvrière, il voit apparaître dans ses rangs le reflet des idées fausses existant dans les masses. Construire le Parti de Type Nouveau, c'est donc y mener consciemment la lutte entre deux voies pour surmonter les influences du révisionnisme et de la petite bourgeoisie qui trouvent leur reflet en son sein. C'est dans cette lutte incessante que le Parti puise toute sa vigueur, écrase la voie révisionniste en développant la voie prolétarienne par la

**POUR VOUS PROCURER
LE PROJET DE PROGRAMME
COMMANDEZ FRONT ROUGE N° 7
5 F + 2 F de port**

N° 7 Nouvelle Série MAI 1976 5 F

tre dans les rapports même que nous développons avec les masses, le processus d'élaboration conjuguée de notre ligne, la preuve encore faible mais qu'il faudra fonder, de la perspective socialiste pour laquelle nous oeuvrons.

Mais le gage fondamental de notre nature à venir réside dans nos capacités à saisir le lien entre la lutte entre deux voies dans les masses et la lutte au sein même du Parti. Parti d'Avant-Garde, «le Parti de Type Nouveau s'affirme par la lutte incessante entre idées justes et idées

concentration des idées justes existant dans les masses.

Le Parti Communiste Chinois avec à sa tête le camarade Mao Tsé Toung a de ce point de vue accumulé toute une expérience fondée sur la pratique de la lutte de classe, de la lutte entre deux voies, de la lutte entre deux lignes. Aussi nous accordons une grande importance à l'assimilation de ses acquis, des enrichissements de la théorie marxiste léniniste apportés par le camarade Mao Tsé Toung. S'agit-il, pour autant, une fois reconnu le

COMMENT PARTICIPER À LA TRIBUNE ?

A l'occasion de la préparation du 2^e Congrès du PCRml, le Quotidien du Peuple a demandé à des responsables du Parti Communiste Révolutionnaire de répondre aux questions qui lui seraient envoyées concernant le projet de programme élaboré par le Comité Central. Pendant toute la durée de préparation du Congrès, l'animation de cette tribune sera confiée à Richard Desgraves, collaborateur du Comité Central.

Camarades, amis, militants révolutionnaires, participez activement à cette tribune en envoyant au Quotidien du Peuple, vos réflexions et vos critiques, acquis de votre expérience pour contribuer à enrichir et préciser la ligne de notre Parti !

caractère maoïste du Parti à construire, d'entreprendre son édification au fur et à mesure de nos lectures, d'une «réappropriation» purement «intellectuelle» d'un certain nombre de concepts de la pensée Mao Tsé Toung ? Certainement pas, s'il en était ainsi nous aurions pu aller plus vite en besogne.

En fait cette appropriation de l'expérience des camarades chinois ne peut se concevoir indépendamment de la lutte que nous devons mener dans nos rangs, de ces principales étapes marquées par les «mouvements de rectification» que nous engageons. C'est sous cet angle que le PCR développe aujourd'hui un important mouvement de rectification (2). Partant de l'analyse des causes de la répercussion de la politique de crise de la bourgeoisie l'année dernière sous forme d'idée défaitiste, fondamentalement révisionniste dans le Parti, nous en sommes venus au cours du mouvement de rectification en cours, à engager une réflexion et un examen critique de notre pratique du centralisme démocratique.

Ainsi contre les influences révisionnistes aujourd'hui pour nous c'est lutter pour renforcer le centralisme prolétarien en lui donnant un contenu réel (la concentration des idées justes) et en maintenant d'autre part le cadre formel préexistant à la lutte idéologique et politique dans le Parti. Pour qu'il y ait matière riche et nombreuse à concentration, à synthèse dans le Parti, pour qu'à tous les niveaux les camarades soient partie prenante de

(2) Voir *Front Rouge* n° 1, 2, 3, 4 (nouvelle série). Pour recevoir ces quatre numéros, écrire à *Front Rouge* - BP 68-75019 - CCP 31 191 14 La Source, en y joignant 20 F.

l'élaboration de la ligne il fallait aussi améliorer sensiblement les rapports parti-masses.

Tel est le second aspect du mouvement de rectification, il se traduit par les premiers germes d'une transformation de notre relation avec les masses, par une meilleure application de la ligne de masse.

C'est, dans ces principes, dans leur application que nous commençons à mettre en oeuvre, que réside la validité du Parti de Type Nouveau.

Pour certains, la question du Parti de Type Nouveau se pose en terme d'étude ou de réflexion pour l'avenir. «C'est le parti que nous voulons, mais pour l'instant il est trop tôt pour engager son édification». Introduisant une rupture d'ordre métaphysique entre les conditions à rassembler et les moyens d'y parvenir, entre les premières étapes nécessaires du processus et l'expression manifeste de son développement (hégémonie de la direction des luttes de la classe ouvrière) ils nous reprochent un peu de «fonctionner en Parti». Ils ne voient pas que c'est pour autant que nous engageons la confrontation de notre pratique actuelle avec les caractéristiques du Parti de Type Nouveau que nous voulons construire, que nous avançons sur la voie de sa réalisation qui devra se traduire par un large développement quantitatif, par une brèche béante dans l'hégémonie révisionniste sur la classe ouvrière, par l'organisation en son sein de ses meilleurs éléments.

Pour ces raisons et pour ces tâches le PCR ml «œuvre à l'unité de tous ceux qui se réclament du marxisme léninisme sur la base d'une juste ligne idéologique et politique».

Richard DESGRAVES

Défense nationale

L'ABANDON EXPLICITE DE LA DISSUASION NUCLEAIRE

Dans le dernier numéro de la revue officielle «*Défense Nationale*», le chef d'état-major des Armées, le général Méry, répond d'une manière tout-à-fait nouvelle à des questions sur l'emploi des forces armées françaises. On sait que depuis l'arrivée au pouvoir de Giscard d'Estaing, les rapports avec les USA, et les liens avec l'OTAN ont changé. Mais, pour la première fois, les propos du général Méry montrent, d'une manière claire, quelle est l'étendue du glissement atlantiste du gouvernement.

En quoi y a-t-il nouveauté ? Alors que, jusqu'à présent, (et y compris dans le récent projet de programmation militaire discuté devant l'Assemblée) aucune allusion franche n'était faite sur la possibilité d'emploi des forces françaises dans le cadre d'une bataille classique en Europe, le général Méry déclare tout de go : «*Il n'est nullement exclu que nous participions à cette bataille de l'avant*». Par «*bataille de l'avant*», il faut entendre la bataille éventuelle que mèneraient les forces de l'OTAN, au-delà du territoire français (en Allemagne, aux frontières de la Tchécoslovaquie), pour s'opposer à une agression venant «*de l'Est*».

Revenant, (comme le président l'a fait il n'y a pas longtemps en présentant son programme de défense à la télévision), sur le fait que la France est «*une puissance moyenne*», le général Méry en profite pour insister sur la nécessité pour la France de

coopérer étroitement avec l'OTAN. Au niveau de l'Europe, il précise qu'il lui paraît «*difficile de concevoir une défense européenne totale-*

ment indépendante d'une alliance américaine».

Enfin, contrairement à la thèse jusqu'alors employée dans l'armée, de la «*sanctuarisation*» du territoire grâce à la dissuasion nucléaire, le chef d'état-major des Armées avance, pour justifier l'emploi des forces françaises aux côtés des alliés, la thèse de la «*sanctuarisation élargie*», le sanctuaire de la France s'étendant ainsi jusqu'aux frontières allemandes.

Ainsi, les doutes, les ambiguïtés que recélait la dernière

loi de programmation militaire, apparaissent aujourd'hui comme éclairés : la stratégie d'utilisation des forces classiques de la France que développe le général Méry apparaît comme une coopération d'une étroitesse jamais vue depuis la sortie de l'OTAN. Quoiqu'en disent MM. Giscard d'Estaing et Bourges qui ont cru bon d'affirmer hier le contraire.

P. LEFORT



LES RÉACTIONS AUX PROPOS DU GÉNÉRAL MÉRY

Les réactions à la publication de l'article du général Méry ont toutes souligné le retour à l'atlantisme : pour Mesmer, UDR, «*Le chef d'état-major renonce à la dissuasion nucléaire, puisque l'emploi des armes nucléaires est exclu dans la première bataille. La pensée militaire française, vient de faire un bond en arrière de dix ans*».

Guéna, lui, chef de ce parti, reste plus prudent, mais demande quand même que «*le gouvernement fasse la mise au point que nous attendons*» à propos des éléments qui lui «*laissent croire*» à «*une approche nouvelle*».

Quant au PCF, par la bouche de L. Baillot, il dénonce «*une coopération sans*

«*complexe avec l'OTAN*» et parle de «*pouvoir qui s'achemine rapidement vers une intégration militaire européenne*».

Significative aussi cette réaction de joie du gouvernement allemand qui vient de faire savoir que son pays «*salue tout geste montrant que les forces françaises sont un élément visible de la défense européenne*».

Rappelons que Luns, responsable de l'OTAN et le ministre allemand avaient déjà manifesté leur contentement de voir rentrer la France dans le giron atlantique, lors de la présentation de la programmation militaire 77-82.

Élections municipales

LES CONCESSIONS DU PCF

Le comité central du P«C»F s'est réuni lundi et mardi. Il a entendu le rapport de Fiterman sur la tactique du parti aux élections municipales. Le mois dernier, à Dijon, le PS avait tenu son congrès pour décider lui aussi de son attitude future pour l'élection de 77. Il s'est finalement réservé le droit de discuter, cas par cas, s'il est possible de faire des listes d'union avec le PCF.

Le rapport de Fiterman n'apporte pratiquement rien de nouveau sur l'analyse que fait ce parti. Rien d'étonnant. Il revient bien sur l'élection de Tours, qu'il reconnaît comme un échec, mais il propose l'explication que «*certaines élections se sont laissées prendre à une déformation de la politique du 22^e congrès*», niant que, précisément, c'est cette politique qui conduit le P«C»F au recul.

Principalement, cependant, ce comité central est marqué par l'effort pour essayer de faire revenir le PS sur sa décision de Dijon. Et, pour cela, il fait un certain nombre de concessions.

D'abord, alors que Mitterrand se servait jusqu'alors de l'argument que le P«C»F ne respecte pas la solidarité de gestion, en ne votant pas les budgets municipaux, le comité central annonce qu'il «*se prononce pour la solidarité des élus dans la mise en œuvre de la gestion municipale*». D'autre part, le P«C»F annonce qu'il «*partage le point de vue du parti socialiste sur l'appartenance du premier adjoint à la même*

«*formation politique*». Enfin, il promet d'ouvrir, dans le cadre d'un accord national, «*des bureaux municipaux des villes*» qu'ils dirigent à la participation socialiste.

Procès d'Aléria

LIBERT BOU TÉMOIGNE

Libert Bou, président de la mission interministérielle en Corse, témoignait hier. L'action qu'il avait menée en Corse avait pu susciter certaines illusions (cf QdP du 1^{er} juin) quant à la possibilité d'une «*concertation*» avec le gouvernement sur les revendications de la population corse. L'escroquerie que se révèle être la continuité territoriale accordée, il y a quelques mois, les a dissipées.

Il reste que Libert Bou, à la différence de tous les autres envoyés du gouvernement, avait eu en Corse des entretiens avec les organisations socio-professionnelles et les mouvements autonomistes. Il avait même invité, avant Aléria, l'ARC à une rencontre à Paris. Indépendamment du jugement personnel que ce haut fonctionnaire, dépendant du ministre Poniatowski,

Plus-values : LA HARGNE, LA ROGNE, LA GROGNE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le débat sur les plus-values a été particulièrement agité. Pour le gouvernement la situation était pour le moins complexe. L'UDR ne veut pas de ce projet tel qu'il est, et le fait savoir de toutes ses forces. En aparté, Claude Labbé, nouveau responsable de l'UDR déclarait : «*C'est un texte atteint de mongolisme qu'on nous présente comme un magnifique bébé*». «*On nous présente un bébé frappé de mongolisme, et on nous dit que, parce que nous n'en voulons pas, que nous n'aimons pas les bébés*» complète Pierre Ribes, député UDR. Pour l'UDR, qui ne voulait pas déposer de contre-projet, ce qui serait revenu à l'épreuve de force ouvert avec Giscard, la solution miracle était de déposer une foule d'amendements de nature à «*dénaturer*» complètement le texte initial. Le premier obstacle a été la question préalable posée par le PCF.

Toute la journée de mardi, la grogne s'est exhalée. A chaque intervention de JJSS, qui se voulait le meilleur défenseur du projet, ce fut le tollé. Dix, vingt, trente députés UDR quittent la salle à chaque fois qu'il prend la parole. Pourtant, Chirac, stigmatisant habile-

ment l'opposition pour ressembler la majorité, réussira à obtenir le rejet de cette motion par 287 voix contre 181. L'effervescence et l'hétérogénéité des réactions au projet met à l'épreuve la cohérence de la majorité. La perplexité et le caractère tactique des critiques de la gauche traduisent sa volonté de ne pas se couper de la partie fortunée de son électoral tout en faisant mine de trouver le projet restrictif.

Le gouvernement a fa savoir qu'il ne souhaite pas que le débat soit renvoyé à l'automne. Le projet devra être voté par les deux assemblées Sénat et Assemblée avant la fin du mois de juin. Hier, la Commission des Finances a commencé par rejeter un quartain d'amendements émanant de la majorité et de l'opposition. Les jeunes giscardiens, qui n'ont pas peur du ridicule, ont annoncé qu'ils refuseraient leur investiture à ceux qui ne voteraient pas le texte. L'obstacle premier de la question préalable passé, le gouvernement doit logiquement accentuer pressions et menaces pour obtenir la discipline de vote sur un projet même vidé de sens. Histoire de ne pas perdre la face...

LE CDS :

«*Y'A UN TRUC*»
C'est à la place du jeu télévisé «*Y'a un truc*» que le CDS (Centre Démocratique et Social), nouveau parti centriste, va présenter un film à sa gloire, à la télévision, demain. Le truc, cette fois, sera facile à trouver.

● Lecanuet met ses menaces à exécution. Etienne Ceccaldi est convoqué cet après-midi chez le procureur d'Aix, sous le motif d'avoir «*manqué à l'obligation de réserve*».

Une quarantaine de paysans ont intercepté hier soir, sur l'autoroute A9, dans le Gard, un camion-citerne de vin et deux camions de fruits et légumes. Ils ont déversé sur la route la totalité du vin et quatre tonnes de légumes qui provenaient d'Espagne. Le camion-citerne qui appartenait aux établissements Ramel ne transportaient pas de vin italien. Ils ont fait des inscriptions sur la route demandant la libération d'Albert Teisseyre.

LE CIRQUE MOON A NEW-YORK

C'est un milliard de dollars qu'a coûté le modeste festival organisé par la secte Moon au Yankee Stadium de New York. Décidément, la CIA ne lésine pas sur la dépense.

Mais même avec une telle somme, la secte n'a pu réunir qu'une vingtaine de milliers de personnes, alors qu'elle en prévoyait 60 000. Le service d'ordre musclé a violemment expulsé des manifestants.

M. Libert Bou est si compréhensif vis-à-vis de la situation en Corse, pourquoi n'a-t-il pas relevé toutes les erreurs commises par le gouvernement, pourquoi n'a-t-il pas dénoncé la répression contre les militants autonomistes, l'envoi du «*corps expéditionnaire*» ? Il sait, en fait, très bien que ses belles paroles et cette répression sont issues de la même politique, dont le but avoué est de vider la Corse de sa population d'origine, d'en faire un paradis pour les gros trusts touristiques et les riches viticulteurs.

C'est ce que doivent s'attacher à démontrer Edmond Siméoni et ses camarades.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LA CORSE EN COLÈRE

par Eric BREAT

4 - LUTTES DE CLASSE EN CORSE

«La lutte de classe ? Mais vous n'y pensez pas, nous ne sommes pas à Aubervilliers, ici. Il n'y a pas vraiment de patrons, il y a des employeurs...» Voilà une réponse que l'on entend souvent, en Corse, y compris chez certains ouvriers. La prédominance de très petites entreprises, dans le bâtiment en particulier, les multiples liens familiaux qui existent entre ouvriers (d'origine corse) et petit patronat, sont à l'origine de ce point de vue, sciemment entretenu par le patronat.

Et pourtant, les luttes de classe existent : ne serait-ce que dans la dernière période, avec la longue grève de Job-Bastos, les luttes des postières de Ghisonaccia, à la compagnie des eaux, à l'entreprise Filipini, au dépôt Hachette d'Ajaccio, à la SOMIVAC, à la Rocade...

Le patronat réagit violemment à toute tentative d'implantation syndicale, qui remettrait en cause la pratique courante de fausses déclarations concernant le nombre d'employés, d'heures de tra-

vail, du travail au noir, des salaires systématiquement en-dessous du SMIC. A Filipini, le patron est allé jusqu'à jeter par la fenêtre l'urne des élections syndicales, à mettre à la porte le directeur de la

main-d'œuvre, à blesser deux militants syndicaux !

Le chômage très important en Corse (4 000 chômeurs, malgré l'exode) donne à ce patronat un moyen de pression particulièrement odieux quand on connaît le désir profond des jeunes Corses de vivre dans leur pays. Tous ces aspects sont concentrés, dans la récente lutte à Roncaglia.

RONCAGLIA : EXPLOITATION FORCENÉE ET RÉSISTANCE

Roncaglia est devenu synonyme de haine, pour les dix ouvrières et ouvriers aujourd'hui licen-



17 mai : Journée Isula Morta à Bastia. Malgré la répression, ce sera aussi un jour de grève chez Roncaglia.

ciés. Une haine qu'on partage vite.

Homme à relations, il s'est arrogé le monopole de la blanchisserie industrielle sur l'île : depuis la légion à Bonifacio, jusqu'à l'hospice de Bastia, sans compter quelques milliers de CRS. «L'hygiène, c'est le dernier de ses soucis : tous les linges sont mélangés. Le camion transporte personnel, linge sale, linge propre, sans jamais être désinfecté...» Dans l'usine, Roncaglia se conduit en seigneur, recrutant des

apprentis directement au CET, ou dans leur famille, se permettant, après quatre ans de boîte de les payer moins de 500 francs par mois, pour 45 heures par semaine !

Les fiches de paye ? «J'ai 23 ans, j'y travaille depuis neuf ans, et je n'ai pas eu de fiche de paye avant 17 ans !», me dit une ouvrière en me tendant sa fiche de paye : 7,12 francs de l'heure, 845 francs pour le mois de salaire net !

Les conditions de travail ? Elles sont à la hauteur : «Je travaillais comme mécanicien sur la chaudière, une chaudière de récupération où aucune sécurité ne fonctionnait. Un jour, l'eau a manqué, il y a eu implosion. Roncaglia a fait réparer par un cousin à lui. Maintenant, je ne répond plus de rien !»

LA RÉSISTANCE

En novembre, une section CGT se constitue : «C'était après la grève de Filipini, on a pensé qu'on pouvait compter dessus». La bagarre a commencé aussitôt : tentative de syndicat maison, mise à pied d'un ouvrier, riposte... Roncaglia finit par accepter de reconnaître le SMIC : «On l'a convoqué chez Job. Il ne voulait rien savoir, parlait de fusil... On l'a menacé d'expliquer à l'URSSAF ses combines. Il a tout accepté...» Pour revenir dessus après !

Le 20 avril, les ouvriers, tous syndiqués, partent en grève. Roncaglia fonce en voiture sur les délégués, dont deux sont blessés. La grève devient illimitée. Comme le patron fait venir ses frères, ses cousins... les ouvriers bloquent les portes, avec le soutien des travailleurs de la zone industrielle.

Roncaglia utilise alors d'autres moyens, rendant visite aux familles des plus jeunes pour faire pression. «Nous aussi, on est allé les voir, dit un ouvrier. Quand on leur expliquait, elles étaient d'accord... Mais Roncaglia les tenait : «ntaucher la gamine, c'était un «service rendu», chose qui compte. Et il n'a pas hésité à allonger les billets». Une majorité, parmi les plus jeunes reprennent. Les grévistes décident alors de «poursuivre

la lutte à l'intérieur». Roncaglia les licencie.

LE SOUTIEN

Contre ces licenciements (déguisés en mise à pied de durée indéterminée), une manifestation regroupant des ouvriers de plusieurs entreprises a bloqué la nationale qui passe devant la zone industrielle. Roncaglia n'a pas cédé pour autant, et aujourd'hui, les dix licenciés ne comptent plus que sur une décision du tribunal des référés. Le soutien a-t-il été suffisant, et surtout assez large ? L'UL-CGT, qui est intervenue de très près dans le déroulement de la grève ne répond pas à la question. Au moment où se préparait le procès Siméoni, la direction de la CGT, qui a refusé d'appeler à la grève générale pour l'ouverture du procès, a voulu se servir de cette lutte pour se faire passer comme seule à défendre les travailleurs.

L'existence de la CFDT à Bastia, et la position sectaire de ceux qui l'animent («La CGT a voulu en faire son affaire...») ont poussé dans le même sens. Le mouvement autonomiste est lui aussi resté à l'écart. Les lycéens de l'Union des Lycéens Corses (autonomistes, et très actifs), qui avaient organisé le soutien aux ouvriers de Job-Bastos, expliquent «Avec le procès Siméoni, qui nous mobilise beaucoup, on n'a pas pu tout faire... Roncaglia se dit autonomiste, cela entre-t-il en ligne de compte ? «Il mange à tous les rateliers. Son soi-disant «autonomisme» gêne peut-être certains. Pour nous, un patron dans son genre est aussi exécrable qu'un colonialiste», répondent-ils

La lutte a suscité une certaine émotion dans le patronat local, et la pratique des fausses déclarations a un peu diminué. Il reste que la lutte n'a pas abouti. L'absence d'unité populaire autour de ces travailleurs a pesé. Unité populaire que l'attitude de la direction de la CGT n'a pas aidé. La mobilisation autour des ouvriers de Bastos, la lutte contre les boues rouges ont montré qu'elle était possible.

à suivre

25 ouvriers de Redon en procès

LEVÉE IMMÉDIATE DES INculpATIONS

suite de la une

Pour appliquer ce plan, les patrons essaient d'intimider les travailleurs, de leur faire peur en les brimant partout pour leur enlever toute envie d'agir. Pour vaincre, il faut créer l'unité populaire la plus large, c'est ce qui s'est passé à Redon où il y a encore 50 travailleurs sans emploi qui ne vont plus toucher les 90%, ils sont réembauchés chez Unifer où on leur a dit : «On vous prend, c'est déjà beau, pour les salaires...» Il rappelait ce qu'est «la justice de classe» qui inculpe les ouvriers en lutte et qui a fermé lorsque Maury, patron de Garnier, a détourné 4 milliards à son profit.

L'UD-CFDT de Redon, la SICNA, les «Réo» ainsi que les Comités Contre le Chômage de Rennes, le Comité de Soutien à la Sonacotra sont intervenus pour affirmer leur soutien aux inculpés. Un paysan de Redon rappelle la victoire de la Vigné Marou remportée grâce à la liaison ouvrier-paysan et rappelait la nécessité de cette liaison.

A 17 h 30, les inculpés sortaient du Palais de justice, le jugement est mis en délibéré jusqu'au 23 juin, ce à quoi les manifestants ont répondu : «S'il faut revenir, nous reviendrons», «Non

à la justice de classe», «Maury en prison, acquittez nos camarades !». L'un des inculpés a dénoncé la procédure qui les a divisés entre «meneurs» et «manipulés», retenant contre cinq d'entre eux de très lourdes peines de prison fer-

mes, des emprisonnements avec sursis pour les autres. C'est en chantant l'Internationale, le poing levé, que les manifestants ont accompagné les inculpés jusqu'au car.

Corr. Rennes

PEUGEOT (Lille) VEUT SE DÉBARRASSER D'UN MÉDECIN DU TRAVAIL

Le docteur Thilliez, médecin du travail à Peugeot (Lille Fives) avait opéré 700 visites, sur demande des travailleurs dans l'année. Il enquêtait dans l'usine sur les conditions de travail, en particulier le bruit. En un mot, ce n'était pas du tout le médecin du travail aux ordres qu'aiment les patrons. Au mois de décembre, la direction lui envoie une lettre de licenciement. Le licenciement est refusé par le comité d'entreprise, mais avalisé

UNE PLAISANTERIE QUI COÛTE CHER

Non seulement la plaisanterie de l'échouage de l'Olympic Bravery à Ouessant a détruit la côte de l'île et considérablement gêné les habitants. Mais en outre, la note de l'intervention de la marine nationale s'élève à 1 330 000 F

par l'inspection du travail !

Les syndicats CGT et CFDT (seuls à soutenir le médecin), dans un premier temps, n'envisageaient comme forme de soutien que de transmettre le dossier au ministre du travail, et d'attendre... Les prochains débats de l'assemblée nationale. Après une discussion avec Gil, proche collaborateur du ministre, ils ont expliqué que le licenciement du médecin était lié au projet de Peugeot d'augmenter les cadences, en passant de 1600 à 2000 moteurs par jour. Thilliez s'y était toujours opposé. Au ministère, on a répondu que ce n'était qu'une affaire entre syndicat et direction. Direction qui a fait circuler une pétition calomnieuse contre le médecin. Une contre-pétition a aussitôt circulé, lancée par les syndicats, signée par 80 ouvrières.

5-6 JUIN : MARCHÉ SUR L'USINE NUCLÉAIRE DE LA HAGUE

Cette usine traite les déchets radioactifs des centrales nucléaires françaises et étrangères (Japon, Allemagne et Suède). Plus encore que les centrales nucléaires issues du programme nucléaire, cette usine est dangereuse : non seulement pour les travailleurs de l'usine, mais aussi pour la population aux alentours. Huit cas de leucémie ont déjà été constatés sur des membres du personnel, et le taux de malformations à la naissance aux alentours est nettement plus élevé

que la moyenne nationale. La loi du profit qui règne au CEA, la mauvaise maîtrise, à l'heure actuelle, des techniques de stockage d'éléments radioactifs à longue période (25 000 ans pour le Plutonium), et les projets d'agrandissement de l'usine justifient une large mobilisation pour exiger le contrôle populaire sur l'usine, empêcher le stockage anarchique de produits de fission.

Une marche est organisée ce week-end sur l'usine à cet effet.

QUESTIONS SYNDICALES

SACM (Mulhouse) : APRÈS L'EXCLUSION DE 4 SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES DE LA CFDT...

«LES TRAVAILLEURS DOIVENT SAVOIR LA VÉRITÉ»

Pour leur appartenance politique au PCRM, pour savoir osé dire tout haut ce que la grande masse des travailleurs pensait tout bas à propos de la dernière grève, 4 de nos camarades, militants de la CFDT viennent d'en être exclus. D'autres sont menacés sur la simple base de la suspicion. C'est la chasse aux sorcières qui s'organisent contre les travailleurs combattifs ou syndicalistes révolutionnaires.

- Dans un premier temps, les gens du PS exigent que la section exclue les 4 syndiqués. Une majorité de la section est contre, respectueuse de la démocratie. De toute leur autorité de chefs, recourant au chantage à la démission, ils parviennent à faire exclure les camarades du conseil syndical. (Seule instance à laquelle d'ailleurs, ils participaient).

- Dans un deuxième temps, c'est toute une campagne de dénigrement qu'ils organisent contre notre Parti prétendant que nous nous servons de la CFDT comme paravent...? Avons-nous eu peur d'avancer notre point de vue? Quant aux autres calomnies, elles rejoignent celles de Ponia-

towski qui visent à assimiler les révolutionnaires aux délinquants et il n'est guère besoin de s'y attarder.

Cette campagne culmine dans l'organisation de 2 journées «d'étude» où plutôt que de s'interroger sur les problèmes des travailleurs, d'ouvrir un débat critique sur leur pratique et les raisons de l'échec de la dernière grève, ceux qui ont réclamé l'exclusion s'engagent dans un bourrage de crâne contre notre Parti, prétendant que nous voulons détruire la CFDT. Bien sûr, les principaux intéressés ne sont pas là, à savoir nos 4 camarades : sage précaution... de la part de ceux qui se sentent remis en question par les travailleurs!

- Enfin, c'est la police «syndicale» devant le local de la CFDT. Nos camarades se voient refusés l'entrée, la possibilité de débattre des raisons de leur exclusion du Conseil syndical.

- Mais cela ne suffisait pas à ces quelques intrigants, il leur fallait l'appui de toute la section. Les pressions se multiplient sur les délégués et ils parviennent dans un second vote à obtenir l'exclusion du syndicat.

Ces gens-là, nous le disons clairement, sont dangereux. Ils affaiblissent l'organisation syndicale et s'en servent à d'autres fins que la défense des travailleurs...

Qui a manœuvré contre nos camarades?

En premier lieu, certains anciens de la CFTC, ceux qui se disent humanistes chrétiens, tolérants...(!) ont trouvé l'appui des gens du PS car tous manœuvrent pour s'assu-

rer la main-mise sur la section.

Cette petite poignée s'oppose à ce que le syndicat soit effectivement l'instrument large d'organisation que se donne les travailleurs pour lutter contre l'exploitation capitaliste. Si l'on veut réellement défendre les intérêts de la classe ouvrière le syndicat ne peut être que le lieu de rencontre de tous les travailleurs, le lieu d'une bataille d'idées constante sur les revendications à avancer, les luttes à mener, les initiatives à prendre. C'est la masse des syndiqués, et, dans les luttes, la masse des travailleurs, qui en définitive sont à même de reconnaître les orientations qui répondent à leurs intérêts et à leurs aspirations.

Exigeons la réintégration des 4 camarades! Exigeons qu'il soit mis fin, dans l'intérêt de la CFDT, à ces pratiques discriminatoires!

Cellule SACM - PCRM

PTT : MESSIEURS DU PCF, BAS LES PATTES DEVANT LA CGT!

«Il est peu fréquent que le syndicat départemental s'adresse personnellement aux syndiqués d'une section syndicale...». En effet, et ça cache généralement quelque chose! Dans une lettre aux syndiqués CGT du centre de tri de Gennevilliers, le bureau départemental aux mains des faux communistes du PCF attaque violemment la direction de la section CGT du centre : il lui est reproché en gros de négliger les revendications du personnel, de mener des actions minoritaires, voire de détourner les fonds du syndicat...! «Les revendications les plus élémentaires du personnel ne sont pas prises en compte. Pourtant, il y en a de très nombreuses...» disent-ils.

Rappelons à ces messieurs que la section CGT a impulsé avec la section CFDT différentes actions pour la défense du personnel :

- grèves les 19 et 20 février contre 10 PV 552, grèves victorieuses...
- actions pour exiger la bonne marche des navettes le soir, etc...

Ces actions n'ont jamais été minoritaires, par exemple les 19 et 20 février, c'est 90% du personnel qui débrayait et 60 postiers qui manifestaient à la direction départementale...

Nos camarades n'ont rien à se reprocher, eux! Après avoir rafraîchi la mémoire au bureau départemental, voyons plutôt les véritables raisons de cette attaque en règle : «Le panneau syndical n'est pas tenu à jour régulièrement, certaines affiches ont été arrachées ou barbouillées, notamment celles concernant le programme commun». Tiens, tiens...

Que cherchent les gens du PCF par de telles manœuvres? Il faut les rapprocher de la tactique générale du PCF qui, face à ses échecs

électoraux compte s'appuyer sur sa main-mise sur les travailleurs pour remonter la pente face au PS, qui pour réaliser son projet de capitalisme d'Etat a besoin de sections syndicales pliées à son projet, capable de réprimer les travailleurs.

Par de telles manœuvres, ils cherchent à désarmer les travailleurs, quitte à liquider une section syndicale. Les travailleurs jugeront, ils ne peuvent que leur retourner leur argument : «Ce genre d'actions va à l'encontre des intérêts des travailleurs, conduit à leur isolement et permet à l'administration de sanctionner, de frapper l'ensemble des travailleurs et de peuser les revendications». C'est bien notre avis sur votre «pratique», messieurs du PCF!!!

Il nous faut défendre les délégués et la section CGT, il faut nous battre pour défendre nos luttes face aux visées de l'administration et du PCF. Loin d'exclure nos délégués, c'est les gens du PCF qu'il nous faudra écarter de notre passage...

Section PTT 92-93 du PCRM

LUTTES OUVRIÈRES

BNP (Rouen) : 15^e JOUR DE LUTTE

Une partie des employés de la BNP à Rouen sont en lutte depuis le 20 mai, jour des 48 H de grève nationale. Ils luttent pour l'augmentation des effectifs, celle des salaires.

Mais il n'y a pas que les bas salaires : «Il y a aussi les conditions de travail. On travaille dans d'anciens appartements qui n'ont pas été rénovés en bureaux. Au point de vue de la sécurité, s'il y avait un incendie, rien n'est prévu». Les salaires? «Au bout de deux ans, une employée fait 1600 F par mois».

Une première négociation a déjà eu lieu au cours de laquelle la direction a du faire un premier recul : «On voulait l'aménagement des horaires, c'est à dire que la banque n'ouvre qu'à 9 heures, heure à laquelle on arrive. (transports). Là, elle a du accepter». De plus, elle a proposé de payer 70% des jours de grève. Mais évidemment, elle ne veut pas entendre parler du reste. «Elle nous dit que les autres revendications sont du ressort de la direction générale de la BNP - ou encore - elle nous propose pour la question des salaires, qu'on lui présente des cas particuliers!!! Mais ces tentatives de division ne marchent plus. Jusqu'à il y a quelques jours, les grévistes ne pouvaient pas entrer dans la banque.

«La direction ne voulait pas que cela fasse mauvaise impression envers les clients qu'elle fait entrer un par un! Alors, hier, on a été obligé de forcer la porte. On s'est installé dans le hall».

La direction ne veut pas céder «mais maintenant, nous avons quand même un

atout de plus : la BNP Gambetta est rentrée au travail en ayant obtenu des revendications. Quant à la BNP de Dieppe qui fait partie du groupe de Rouen, à la dernière réunion des délégués du personnel, ils ont obtenu pratiquement tout ce qu'ils demandaient. Ça nous encourage».

La direction essaie de s'en tirer alors, en téléphonant à la direction de la BNP Gambetta à Paris et en affirmant que c'est faux!!! Mais les premières victoires arrachées sont un élément

non négligeable en faveur des grévistes! Alors la direction tente d'intimider les grévistes en prenant les noms des employés qui occupent le hall de la banque. Un constat d'huissier a été fait.

Mieux «hier matin», on a ouvert la porte et il y avait un gars derrière qui a été un peu bousculé. Sa godasse a été rayée. Il l'a tout de suite fait constater par un huissier!!! Face à cela, c'est tous les jours que les employés des banques rouennaises viennent soutenir leurs camarades.



Telic (Strasbourg) : halte aux menaces et aux sanctions contre les grévistes!

Laurence Michel, ouvrière à Telic, est en instance de licenciement; deux ouvriers sont mutés à Télec 2. Tout le monde sait, même les grands chefs le reconnaissent, que le seul motif de ces mesures, c'est la grève.

La bourgeoisie ne peut pas supporter que les travailleurs se refusent à subir la crise. La direction de Télec ne peut pas supporter que les travailleurs aient défendu leurs revendications pendant près de dix jours. De plus, la direction sait que le mécontentement continue et s'approfondit. En premier lieu, chez celles à qui il avait été promis que leurs conditions de travail seraient revues et qui se rendent compte que ce n'était que des promesses pour les calmer au moment de la grève.

Face à cette situation, nous ne pouvons accepter les menaces et les sanctions! Halte aux atteintes au droit de grève!

Le docteur Thilliez, médecin du travail à Peugeot à Lille-Fives, avait opéré 700 visites sur demande des travailleurs dans l'année. Il enquêtait dans l'usine Peugeot sur les conditions de travail, le bruit en particulier. Au mois de décembre, la direction lui envoie une lettre de licenciement. Ce licenciement refusé par le Comité d'Entreprise est cependant entériné par l'inspection du travail. Face à cela, la riposte des syndicats CGT et CFDT (cependant les seuls à soutenir le médecin) est prudente : pas de mobilisation sur l'usine, ils transmettent seulement le dossier au ministre du travail en espérant que lors des prochains débats à l'Assemblée Nationale, Durafour donnera sa réponse. Ce n'est qu'au bout de six mois qu'ils envisagent une riposte dans l'usine et éventuellement à l'extérieur.

INTERNATIONAL

EPREUVE DE FORCE CONTRE LA RESISTANCE PALESTINIENNE

suite de la une

Comme il fallait s'y attendre, les phalanges, leurs alliés et la Saïka sont les seuls à avoir été satisfaits de cette intervention. Les forces patriotiques et la Révolution Palestinienne ont accusé la Syrie de mener un complot impérialiste contre elles en aidant les forces réactionnaires. Abou Ayad, membre du Comité Central du Fath, et Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP ont demandé que les pays arabes interviennent pour contrer le plan de la Syrie.

Mais il semble que toutes les puissances étrangères et les régimes arabes sont d'accord avec cette

York Times» assure que les États Unis ont donné leur approbation aux visées syriennes, à condition que cela soit supportable à l'État sioniste. Les sionistes ne sont pas inquiétés. La Syrie a pris le soin de limiter son intervention à Saïda, au Sud, pour ne pas dépasser ce que les sionistes lui permettent.

Au moment de cette intervention armée, Kossyguine vient d'arriver à Damas. Bien qu'il ait sorti un communiqué commun avec les dirigeants irakiens contre toute intervention dans les affaires libanaises, il déclarait en Syrie : «Nous en URSS,

bes ou étrangers, se sont tus et ont laissé faire.

Pour que la Syrie pousse son intervention jusqu'à ce point, il fallait qu'elle soit sûre des positions de ces régimes. Après avoir renouvelé le mandat des officiers de l'ONU sur le Golan, elle a assuré les sionistes qu'elle ne voulait pas les combattre. Les Américains et les Russes leur ont laissé le feu vert, les pays arabes aussi.

Jusqu'où ira le régime syrien dont les forces tentent de désarmer les fedayin sur leur passage ? Tentative de liquidation physique de la Résistance Palestinienne com-

RADIO «LA VOIX DE LA PALESTINE» ANNONCE :

La Révolution Palestinienne a continuellement attiré l'attention sur le danger de l'intervention militaire au Liban, étant donné l'intérêt qu'elle a que la Syrie ne soit pas amenée de force ou volontairement, à accomplir ce que les forces isolationnistes n'ont pas pu accomplir (le complot impérialiste). Il apparaît maintenant qu'une tendance au sein du régime syrien tente de renforcer l'intervention militaire au Liban selon les plans qu'elle projetait déjà auparavant, soutenue par les triples ennemis, les sionistes, les impérialistes et les isolationnistes, en échange de promesses politiques ou autres.

Cette tendance qui travaille à défigurer le vrai visage de la Syrie nationaliste et progressiste est celle qui a abandonné la Révolution Palestinienne et le mouvement national progressiste libanais. Elle reconnaît ouvertement qu'elle se place sur les mêmes positions que les isolationnistes dans le complot qui vise la Révolution Palestinienne et le mouvement national progressiste libanais. Ceci ne peut tromper personne, en Syrie ou ailleurs.

Alors que la situation au Liban a abordé une solution politique, cette tendance a manœuvré ses agents au Liban pour aggraver la tension et pouvoir avancer encore sous le prétexte de manque de sécurité, afin d'autoriser son intervention dans la plaine de la Bekaa, d'abord, dans tout le Liban ensuite.

La Révolution Palestinienne se trouve dans l'obligation de se défendre. Alors qu'il se confirme aujourd'hui que l'intervention militaire syrienne aidée des forces isolationnistes, vise la Révolution Palestinienne et le mouvement national progressiste libanais, la Révolution Palestinienne a la certitude que ses compagnons de lutte dans l'armée syrienne se refuseront à exécuter ce plan.

La Révolution Palestinienne et le mouvement national libanais font totalement confiance aux masses syriennes et arabes pour s'opposer à ce plan.

La Révolution Palestinienne et le mouvement national progressiste libanais se défendent avec une force et une détermination toujours plus grande.



intervention. En «Septembre 70», le mois où le roi Hussein de Jordanie a massacré les Palestiniens. Les pays arabes n'avaient rien dit mais ont laissé faire, pour condamner mollement ensuite.

Au niveau des puissances étrangères, il y a peu de temps, Brown déclarait que les Américains avaient eu tort de limiter l'intervention syrienne au mois de mars dernier. Le «New-

soutenons tous les efforts loyaux visant à arrêter l'effusion de sang et à résoudre la crise par des moyens pacifiques», et plus loin «nous continuerons à aider nos amis syriens à accroître leurs capacités militaires de défense».

Seuls, les peuples libanais et palestiniens se sont opposés à cette intervention. Tous les régimes «amis» qu'ils soient ara-

me en Jordanie en 1970 ? La Syrie, en tout cas, ne lésine pas aujourd'hui sur les moyens pour tenter de réduire à néant l'existence indépendante de la Révolution Palestine. Mais, le peuple palestinien uni aux forces patriotiques libanaises, et placé à la tête du mouvement de libération arabe, est prêt à s'opposer avec la plus grande fermeté aux complots liquidationnistes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UN REFUS SIGNIFICATIF DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Un nouveau scandale risque d'éclater. Il concerne une entente illicite entre des entreprises qui se sont partagé la construction routière en Normandie. Récemment, déjà, on avait parlé de scandale pour le plan routier breton.

Saisi d'une lettre du ministre des Finances, Lecanuet a attendu cinq mois avant de lui répondre qu'il n'est pas souhaitable de traduire cette affaire en justice, en utilisant les articles 412 et 419 du code Pénal. Il propose de saisir la commission des ententes. Mais, au moment de

ce refus, on parle précisément d'un projet de loi qui serait déposé pour supprimer les articles 412 et 419 du Code Pénal. Cela interdirait, en fait, aux victimes des pratiques des ententes, de se constituer partie civile.

Ainsi les ententes pourraient prospérer au bon gré du gouvernement sans que l'affaire puisse venir sur la place publique, comme par exemple, l'affaire des ententes des compagnies pétrolières...

Le refus de Lecanuet d'instruire cette affaire en justice est donc bien significatif.

A TF 1 mardi soir Un film intéressant de Roger Pic sur la révolution chinoise

Soulignons l'intérêt de l'émission proposée par Roger Pic mardi soir sur TF 1. A l'aide de documents et de photos souvent inédits, il a retracé l'histoire de la révolution chinoise depuis l'époque des princes mandchous jusqu'à la proclamation de la République populaire de Chine. Histoire qui montre de façon éclatante la justesse de la politique du Parti Communiste chinois sous la direction de Mao-tse-toung dans la lutte de libération nationale contre l'impérialisme japonais puis dans la lutte contre Tchian Kai-chek, pour établir le socialisme.

Quant à l'utilisation des

documents, notons cette constatation de Roger Pic : «On retrouvait les mêmes documents dans plusieurs pays. Mais les explications et les commentaires qui les accompagnaient étaient différents. C'est ainsi que les exécutions de communistes dans les rues de Changai par les soldats de Tchiang Kai-chek étaient devenues celles des anti-révolutionnaires par les Gardes Rouges dans les rues de Pékin, plus de trente ans après». Remarque d'actualité quand on pense aux falsifications et mensonges répandus sur le Cambodge nouveau par les réactionnaires de tous bords.

ARAFAT DÉCLARE :

«Le complot ourdi contre le peuple libanais n'est qu'un maillon d'une chaîne de complots israélo-impérialistes contre le peuple palestinien, visant à généraliser la lutte dans la région pour la transformer en une lutte intestine arabe. Le rôle de l'impérialisme franco-américano-sioniste est apparu clairement à la suite de la déclaration faite par le président Giscard d'Estaing après ses entretiens avec le président Ford. Des unités de la flotte de guerre française sont prêtes à se joindre à celles de la VI^e flotte américaine se trouvant actuellement dans les eaux territoriales libanaises... Je crains que ce complot ne soit réalisé avec l'aide de mains arabes».

-en bref-

● PALESTINE OCCUPÉE :

Deux cents paysans palestiniens ont refusé les ordres d'expropriation que leur ont adressés les autorités d'occupation sioniste. Les paysans ont refusé de quitter leur terre de Galilée.

● IRLANDE :

Une même loi sera appliquée à la fois en Irlande du Nord et en Irlande du Sud contre «les terroristes». Juges et policiers pourront franchir la frontière pour participer aux procès, au Nord comme au Sud. La collaboration entre Dublin et Londres se fait de plus en plus étroite, contre le peuple irlandais.

Manifestation hier à Paris CONTRE LES ASSASSINATS EN IRAN



Près d'un millier de personnes ont participé hier à la mobilisation de protestation contre les vingt-deux derniers assassinats en Iran et de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple iranien. D'Oberkampf à Gambetta, la manifestation fut très combattive. C'est aux cris de «Chah fasciste, Giscard complice», «Vive la lutte du peuple iranien» que la manifestation s'est dispersée après avoir brûlé une effigie du Chah d'Iran et un drapeau américain.

Brésil

Deux prisonniers politiques arrêtés

Les prisonniers politiques Jose Calixtrato Cardoso, Jose Emilson da Silva, Jose Adelido Ramos et Claudio de Souza Ribeiro ont été transportés du Penitencier Profesor Barreto Campelo à la base aérienne du Recife, avec l'accord du directeur, pour être violemment torturés. Voici la lettre écrite par Ribeiro.

«Accompagné de Adeildo Ramos, José Emilson e Calixtrato Cardoso, j'ai été transporté à la base aérienne de Recife. Notre sortie du Penitencier s'est faite avec l'accord du directeur du Penitencier Professeur Barreto Campelo (PPBC). Conduit à l'escadron de la Police de l'Armée de l'Air, j'ai été violemment torturé. J'ai reçu des coups répétés sur tout le corps et des chocs électriques. La première fois avec les mains attachées derrière le dos par l'intermédiaire de menottes et la tête couverte par une cagoule, j'ai été frappé sur tout le corps et j'ai reçu des coups de genoux dans le bas ventre, ainsi que des chocs électriques prolongés.

La deuxième fois, mes bras étaient attachés au mur par les menottes et j'ai reçu des coups de bâton et des chocs

électriques sur la région pelvienne.

Sorti du penitencier en compagnie des trois camarades cités à 14 H du 1^{er} avril 1976, je n'y suis retourné que le jour suivant à 17 H. Et pour être confiné dans une cellule avec trois autres camarades.

J'ai le corps plein d'hématomes et je continue à craindre pour mon intégrité physique et pour ma vie, car le directeur du «preside» nous a communiqué que nous continuons à être à la disposition de la Police de l'Armée de l'Air.

Suit la signature de Claudio de Souza Ribeiro.

Les protestations doivent parvenir à : M. le Juge Auditeur Alzir Carvalhaes - 7a. Circunscricao Judiciaria Militar - Recife - Pernambuco BRASIL

Espagne

LUTTES DANS LES QUARTIERS

De plus en plus aujourd'hui, les masses populaires entrent en lutte contre les conditions de vie qui leur sont faites : logement, ravitaillement, conditions d'hygiène, possibilités scolaires, et culturelles, qui sont laissés à l'abandon particulièrement dans les nouveaux quartiers ouvriers qui se construisent à la périphérie des grandes villes. C'est un fait relativement nouveau de voir les masses s'emparer de ce genre de problèmes, à travers des associations de quartier et des comités de toute espèce, dans lesquels les femmes, traditionnellement confinées dans leurs foyers, jouent aujourd'hui un rôle important.

C'est ainsi qu'en Euskadi, (Pays Basque), 600 personnes ont coupé la circulation dans la localité de Durango pour protester contre le manque d'eau, avec des pancartes disant «nous voulons de l'eau, pas de caciques»; ils se sont rendus jusqu'à la mairie où la garde civile les a dispersés.

● A Usera (Madrid), les associations de voisins ont manifesté avec des parapluies ouverts pour protester contre les fuites d'eau qui ne sont pas réparées dans les maisons.

● A San Ignacio de Loyola (Madrid), une manifestation de gens du quartier s'est déroulée pour obtenir la création d'un marché

● A Sagunto (Valence), la création d'un complexe sidérurgique a entraîné de nombreuses expropriations qui ont été indemnisées de façon dérisoire. Les gens ont manifesté à ce sujet, et quelques mille travailleurs, récemment embauchés dans la sidérurgie se sont enfermés dans une église pour exiger l'application d'une plate-forme revendicative.

● A Valence, dans le secteur de la santé, la grève se poursuit à l'hôpital La Fe de la Sécurité Sociale : 6.000 travailleurs sont en lutte, et seules les urgences sont assurées.

● A Aranjuez, près de 3 semaines après la manifestation de voisins qui avait été sauvagement réprimée par la

police, les plaintes pour coups et blessures continuent d'affluer : elles émanent de 30 associations de voisins différentes.

RÉPRESSION

● Altabix (Alicante), les autorités fascistes ont de nouveau interdit l'hommage à Miguel Hernandez, mort dans les prisons franquistes, pendant la guerre civile. De nombreuses arrestations ont été opérées.

● Catalogne : la marche de la liberté, prévue pour dans quelques mois dans tout le pays catalan, a été officiellement interdite.

GRÈVE

● Les professeurs de l'enseignement général de base (PNN : professeurs non numériques, équivalents des maîtres auxiliaires) ont fait grève pendant une semaine.

● Valladolid : des dirigeants nationaux de l'ORT ont donné une conférence dans un grand amphithéâtre de l'Université de Valladolid. Sur ce thème : la crise économique et la crise politique. Elle a

d'abord été autorisée, ensuite interdite et finalement, le recteur a autorisé sous sa responsabilité. Les dirigeants nationaux Manolo Guedan et Francisca Sauquildo y ont participé. Elle a duré 3 heures et il y a eu un dialogue. Il y a eu une intervention aussi du représentant national du syndicat du transport, Francisco Esteban, en tant que membre des Commissions Ouvrières.

A l'occasion, l'ORT a demandé à nouveau publiquement son admission dans la coordination démocratique de Valladolid, avec le droit de participation mais sans droit de vote, tant que la coordination n'ait pas répondu aux questions qui lui ont été posées par l'ORT.

ANGLETERRE-ISLANDE :

L'ACCORD SUR LA PÊCHE A ÉTÉ SIGNÉ

L'Angleterre et l'Islande sont parvenues à un accord sur les zones de pêche, avant-hier soir à Oslo. «Nous avons gagné la guerre à la table de conférence», dit le chef de la délégation islandaise, parce que les Britanniques ont changé leur attitude.

Aux termes de cet accord valable jusqu'au 1^{er} décembre, 24 navires britanniques seulement pourront pêcher en même temps dans la limite de 200 mille marins, à condition que leurs noms soient communiqués à l'avance aux autorités islandaises, après le premier décembre «aucune pêche britannique ne pourra se faire si nous ne parvenons pas à un nouvel accord».

La reconnaissance de fait de la souveraineté islandaise, sur les eaux situées dans les limites des 200 milles, que contient l'accord est une concession importante. Mais en même temps, elle permet que le gouvernement islandais maintienne son pays dans l'OTAN, et de limiter la mobilisation des masses contre les bases américaines. Cependant, la Grande Bretagne s'inquiète des difficultés qu'elle rencontre avec deux autres pays de l'OTAN, la Norvège et le Canada, qui menacent d'étendre leurs eaux territoriales à 200 milles, si les navires étrangers poursuivent la pêche au rythme actuel.

● LISBONNE : Le tribunal de Lisbonne vient de lancer un avis de recherche, avec photo en première page d'un certain nombre de journaux contre José Diégo.

SAHARA OCCIDENTAL : 20 mai 73 - 20 mai 76 : un peuple au combat

BOU CRAA : LA BATAILLE DU PHOSPHATE

Le 20 mai a été salué par une grande offensive sur tout le territoire de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Hagounia, Smara, Bou Craa, Bojador, Haouza, Amgala et Guelta, villes et villages occupés par les troupes marocaines ont été attaqués en même temps. Il y a eu 130 morts et 90 blessés. Au Maroc même, M'sied, Abettih et Tarfaya ont été attaqués, faisant 23 morts et 15 blessés. En Mauritanie, Bir Moghrein et Zouerate, l'attaque a fait 25 morts et 40 blessés.

Cette attaque est à l'image de ce qui se passe chaque jour sur l'ensemble du Sahara, et qui oblige les troupes marocaines à se replier. «Il y a des zones du Sahara que les troupes marocaines ont dû abandonner, pour protéger le Sud Maroc et des postes considérés comme plus importants. Tifariti, Bir Lahlou et Farsya ont été évacués, rapportent les combattants.

Ce que l'on appelle parfois la «grande offensive d'été» c'est la recrudescence des combats après l'évacuation des principaux camps. La première quinzaine du mois de mai s'est soldée par 376 morts et 400 blessés dans les troupes marocaines, 40 véhicules détruits et deux avions abattus. «Pour éviter de se trouver encerclés lors de leurs opérations, les troupes marocaines ont changé de tactique : elles se divisent en trois parties, la première déclenche l'offensive, la seconde couvre, la troisième garde les environs. Nous avons répondu en attaquant les trois mouvements de l'ennemi qui est

alors obligé de regrouper ses forces», explique le ministre de la défense.

L'efficacité de la tactique du Front a obligé les troupes marocaines à limiter leurs zones d'occupation. «La stratégie de l'ennemi consiste aujourd'hui à s'implanter dans les régions qu'ils considèrent principales et ayant un intérêt ainsi que les régions où se trouvent des points d'eau», explique Ghali.

BOU CRAA : LA CIBLE PRINCIPALE

L'une des principales zones est Bou Craa, le phosphate. Après le 20 mai, tous les camps de réfugiés attendaient l'arrivée des camions de phosphates que les guérilleros ramenaient après avoir détruit une colonne de camions qui emmenait le minerai vers El Aïoun. Cela marque une étape importante dans la guerre : l'armée populaire sahraouie après avoir contraint le roi à replier ses troupes sur quelques points solides, s'attaque directement aux points

L'Armée Populaire assiste aux fêtes du 20 mai.



qui paraissent les mieux défendus : Bou Craa, El Aïoun. Le tapis roulant entre Bou Craa et El Aïoun a été définitivement mis hors d'usage, les convois organisés pour le remplacer n'arrivent presque plus à passer, malgré l'escorte militaire. Le Front a attaqué directement Bou Craa. Des chauffeurs marocains ont rallié le Front avec leurs camions au cours d'une attaque.

L'objectif de cette attaque est d'interdire la production de phosphate, alors que l'une des raisons de l'invasion marocaine était de s'emparer du phosphate. Le roi du Maroc a tout fait pour mettre en route Bou Craa. Aujourd'hui, les ouvriers espagnols qui travaillaient encore ont quitté la mine.

Une partie des ouvriers marocains ont été mis en congé, les ouvriers sahraouis licenciés.

L'armée populaire sahraouie impose la décision de la République Arabe Sahraouie de stopper toute extraction de phosphate. A Bou Craa, le roi doit cesser la production. Demain, cette volonté s'imposera sur tout le territoire.

La force du peuple sahraoui est d'avoir creuser des lézardes de plus en plus profondes dans les armées marocaine et mauritanienne. La justesse de son combat attire à lui des forces de plus en plus nombreuses de Mauritanie et du Maroc. Et la politique du peuple sahraoui est de tout faire pour s'unir à elles, pour que les trois peuples s'organisent ensemble en une seule force révolutionnaire.

G. CARRAT

«QUI SE FERAIT PRENDRE À BOU CRAA...»

«Le peuple sahraoui n'a pas la possibilité actuellement d'exploiter ses propres richesses. Il a fait savoir par un communiqué qu'il gèle provisoirement toute exploitation de ses richesses. Nous rappelons cette décision parce que nous ne pouvons excuser qui se fait complice du pillage de nos richesses. Qui se ferait prendre à Bou Craa ne doit s'attendre à aucune mansuétude de notre part», nous déclarait El Ouali il y a quelques jours.

INTERNATIONAL

LES ÉLECTIONS AU PORTUGAL ET LES QUATRE CANDIDATS

Les élections présidentielles qui se dérouleront le 27 juin verront se présenter 4 candidats : le général Eanes, chef d'Etat-Major de l'armée, l'amiral Pinheiro de Azevedo, premier ministre, Otelo de Carvalho, et un civil, Otavio Pato. Ces élections, importantes pour l'avenir du Portugal, où le président de la République, d'après la nouvelle constitution, dispose de presque tous les pouvoirs, ne seront en fait que l'approbation du candidat choisi par les militaires : le général Eanes.

Sorti de l'ombre, le 25 novembre, Eanes est considéré dans l'armée comme un homme «dur et rigoureux, parlant peu mais aimant l'ordre et la discipline», me disait un officier. Soutenu par tous les partis politiques, CDS, PPD, PS, il est l'homme de l'unité de la bourgeoisie. Sa déclaration de principe, «le respect de la démocratie, l'application de la constitution, l'appel à tous pour relever l'économie, et l'ordre dans les usines, les casernes et les écoles». Tout cela, enrobé dans une démagogie que Giscard d'Estaing ne renierait pas. Il est décidé à faire appel à Mario Soares pour être premier ministre de son gouvernement. Mais la décision entre le PS seul ou une coalition se sera prise que le moment venu. Ce soutien du PS à Eanes a posé un certain nombre de problèmes à l'intérieur de ce parti et un certain nombre de sections de provinces refusent le soutien de Eanes, préférant certainement Pinheiro de Azevedo, quand ce n'est pas Carvalho. Azevedo a décidé de se présenter aux élections pour éviter qu'elles ne soient un plébiscite. «Pas de programme politique», dit-il, «seule la personnalité du candidat doit être prise en compte». Une personnalité que les travailleurs et en particulier, ceux de la construction civile, connaissent bien, puisqu'ils le surnomment «l'amirante barda merde» (allez à la merde), phrase qu'il avait prononcée devant les travailleurs de la construction civile qui réclamaient leur contrat de travail. Devant ces deux candidats, le P«C»P, qui était partisan de soutenir un candidat militaire, et particulièrement l'actuel président de la république,

Costa Gomes, s'est trouvé dans l'obligation de «faire une campagne autonome» en présentant Otavio Pato, membre du P«C»P depuis l'âge de 15 ans, 20 années de prison sous le fascisme, secrétaire du comité central. Cela n'empêchera pas le PCP, comme le disait Cunhal, «d'apporter tout son appui au militaire qui sera élu».

C'est pour cela qu'aucune attaque n'est portée contre les candidats de la bourgeoisie. Seul Otelo, et à chaque discours, attaquaient avec une certaine constance et même violence, montrant par là même la crainte qu'a le PCP de perdre une partie des voix ouvrières. Cette campagne, Otelo l'a commencée en se rendant à la cantine de l'usine Setenave, où le PCP a tenté de l'empêcher de parler. Les travailleurs présents, au cri de «Otelo président», ont imposé qu'il prenne la parole. A Lisnave, l'assemblée générale des travailleurs décidait à une très large majorité d'apporter son appui à Otelo.

Mais s'il représente pour les travailleurs, l'homme, le seul candidat capable de défendre les conquêtes populaires, cette déclaration qu'il a faite au moment de la présentation de sa candidature, montre toutes les limites. Il déclarait notamment : «J'accepte ces règles du jeu démocratique pour la formation d'un gouvernement, j'accepte de faire appliquer et de défendre la constitution ! La constitution est le programme de gouvernement légitime par la volonté populaire dans les formes légales de stabilisation de la vie politique du pays».

Antoine JALLIEU

«UN JUIF LIBRE»

«Unjuiflibre»

Michel Rachline, Guy AUTHIER; 49 F.

Michel Rachline, qui a publié à la fin de l'année dernier, le livre d'Israel Shahak «Le racisme de l'Etat d'Israël», a tenu à témoigner qu'un juif pouvait être «libre», c'est à dire anti-sioniste. Et cela, après avoir démonté les «roua-

ges» du judaïsme, religion au nom de laquelle, aujourd'hui, les sionistes prétendent combattre les droits légitimes du peuple palestinien sur sa terre. Un plaidoyer vigoureux et passionnant.

ESPAGNE : BLACK-OUT SUR LES TORTURES DÉCIDÉ PAR LA COUR SUPRÊME

La Cour Suprême a ordonné le black-out sur toutes les informations sur les tortures infligées aux prisonniers politiques. Cette décision a été prise en vertu d'un décret de Franco interdisant à la presse de faire état de toute information «militaire, diplomatique, économique ou industrielle qui doivent rester secrètes dans l'intérêt de la défense nationale, du maintien de l'ordre public et de la paix». Comme sous Franco, la torture est une institution d'Etat, inséparable de la police fasciste, sur laquelle repose le pouvoir de Juan Carlos.

«CHAQUE MOUVEMENT EST UNE TORTURE SUPPLÉMENTAIRE...» (témoignages)

«Le 21 avril vers trois heures de l'après-midi plusieurs membres de la Garde civile sont venus m'arrêter à mon travail, la papeterie de Leiza, rapporte dans sa plainte, la vice-présidente du syndicat des travailleurs du papier de Navarre, Maria Amparo Arangoa. Vers 16 heures 15, ils ont commencé à m'interroger en me frappant sur la tête et en me rejetant de l'un à l'autre. Ils m'obligèrent à changer de vêtements et me plongèrent dans une baignoire remplie d'eau sale. Peu après qu'ils m'aient maintenu la tête sous l'eau, je perdis connaissance. Ils décidèrent ensuite de me déshabiller et me redonnèrent mes propres vêtements avant de me frapper à nouveau sur la plante des pieds, les cuisses et les fesses avec une corde et une serviette mouillée». Conduite à l'hôpital, des hématomes profonds et un blocage rénal et intestinal seront diagnostiqués par les médecins.

Les cas de tortures sont innombrables. Un grand nombre de méthodes ont été recensées, pour briser les prisonniers, les obliger à parler, intimider les travailleurs et les anti-fascistes, comme c'est la cas pour Maria Amparo. C'est un véritable système de gouvernement.

«Le corps est brisé de la racine des cheveux à la plante des pieds. Chaque mouvement est une torture supplémentaire. Les muscles, les tendons, les nerfs restent engourdis par la douleur... La lucidité s'en va. Une espèce de brouillard vous envahit. Les minutes sont des heures, les heures des jours et les jours sont sans fin. Par dessus tout, ils vous convainquent que vous ne sortirez jamais sans avoir avoué au préalable... Et les camarades auront-ils parlé?... Tout est horrible... horrible». Témoignage d'une personne torturée.



DESSIN EXÉCUTÉ PAR UN DÉTENU BASQUE

L'une des tortures employée par la garde civile et la brigade politico-sociale de Saint Sébastien et Bilbao. Le prisonnier est suspendu par une corde fixée au plafond et liée à la chaîne des menottes. Les policiers l'appellent la préparation à l'aveu, les menottes pénètrent dans la chair et mettent l'os à nu, le prisonnier s'évanouit. Les autres supplices sont «la baignoire», «la chaise» où un prisonnier ligoté est trappé, «les petits cailloux» sur lesquels le prisonnier doit marcher pieds nus ou à genoux, «le robinet» où les doigts sont brisés, «le crayon», «la gymnastique», «la tabouret», «la baguette».

Informations et témoignage extraits de Askatasuna, bulletin d'information des comités de solidarité avec le peuple basque.

● ITALIE :

L'assassin d'un jeune anti-fasciste italien, le député du MSI, Saccucci, a disparu. Depuis le premier jour, tout le monde savait qu'il était l'assassin, il n'a été inculpé qu'hier, mais n'a pu être retrouvé. La police italienne fait bien son travail : l'un des complices de Sac-

cuci est un carabinieri employé des services de renseignements.

● ARGENTINE :

Une fusillade a opposé l'armée à des guerrilleros, faisant 8 morts parmi ces derniers. En un mois, le cout de la vie a augmenté de 13%, en un an l'inflation a été de 800%.

IMMIGRATION EN ISRAËL ET ÉMIGRATION : CRISE DE LA SOCIÉTÉ ISRAËLIENNE

L'Etat d'Israël connaît une profonde crise, dont l'un des aspects sont les contradictions qui opposent la société sioniste aux juifs les plus pauvres, souvent d'origine orientale. Un grand nombre quitte le pays ou demande à le faire, annulant ainsi en partie les effets de la nombreuse immigration venue notamment d'URSS.

Pour l'immigration, et les années 1973-1975 :

1973 : 53 000
1974 : 32 000
1975 : 20 000

Pour l'émigration :

1970 7 500
1971 10 500
1972 13 000-14 000
1973 16 000-19 000

1974 15 000-20 000
1975 16 000-19 000

Sur les causes de l'émigration, le journal Yediot Aharonot du 4 mai écrivait : «Il a été dit qu'un nombre considérable de gens - en majorité des juifs orientaux - habitant des villes «en développement» telles que Kiriyat-Gat, Shderot, Ashdod, etc... se préparent à quitter le pays pour rentrer au Maroc. Le motif de ces disparitions est bien connu : le gouvernement marocain a annoncé officiellement qu'il était prêt à réintégrer au Maroc toute personne qui y est née. Ce qui semble important, c'est que ces gens ne font pas mystère de leurs intentions, et n'hésitent pas à signer des déclarations publiques affirmant leur désir de rentrer au Maroc».

Le même jour, le quotidien Ma'ariv rapportait :

DES «SQUATTERS» DE KATAMEN FONT UNE CÉRÉMONIE DE «DIVORCE CONDITIONNEL»

Certaines familles du quartier de Katamen Tet à Jérusalem, qui avaient pénétré dans des appartements vides du quartier pour s'y installer, et qui avaient été obligées en-

suite de les évacuer, ont organisé hier une cérémonie symbolique de «divorce conditionnel» au Square Menorah, à Jérusalem. Le divorce était en principe demandé par les maris... «Il y eut bien quelques sourires sur les lèvres des assistants, a dit l'un de ceux-ci, mais nous avons fait cela pour souligner notre situation de désespoir».

Certains de ces couples ont signé des déclarations affirmant leur désir de rentrer dans leur pays d'origine : en Irak ou au Maroc. Les familles concernées, qui avaient «envahi» les appartements vides du quartier Pat, se sont plaintes auprès du correspondant de Ma'ariv de ce qu'elles avaient été maltraitées par les policiers, et elles lui ont montré des traces des coups qu'elles avaient reçus.

(1) Katamen (et Katamen Tet en particulier) est l'un des bas-quartiers les plus misérables de Jérusalem.

(2) Le «divorce conditionnel» - qui est légal aux termes de l'ancienne loi religieuse de la Halacha - devient en principe effectif au cas où le couple, qui vit avec les parents, ne trouve pas de logement dans un délai donné.

A QUELLE ENSEIGNE SOMMES-NOUS LOGES ! -15-

LE PRIX DU SOL, C'EST LA SUEUR, LA VIE MÊME DES TRAVAILLEURS !

par Frédéric MONTAGNET

«Spéculation foncière», «promoteurs», «prix du sol», etc... Autant d'expressions fréquemment utilisées dans le vocabulaire concernant la question du logement.

Derrière ces termes, se cachent les mécanismes de la rente foncière, les mécanismes de la loi du profit qui dans le domaine de la construction, aboutissent à l'exploitation des travailleurs en tant que locataires et en tant qu'ouvriers du bâtiment.

C'est une nécessité de cerner de tels mécanismes pour combattre la classe capitaliste qui, sur ces bases-là mène sa politique logement.

Le logement est devenu aujourd'hui le produit de l'industrie capitaliste du bâtiment, comme l'automobile est le produit des firmes capitalistes de l'automobile.

LE CAPITALISTE DU BÂTIMENT DÉPEND DU PROMOTEUR

Mais contrairement à tout autre industriel, le capitaliste du Bâtiment n'a pas réellement l'initiative de ce qu'il produit : il travaille sur commande d'un promoteur qui lui fournit le capital-argent nécessaire à la production, comme à la vente du produit qu'est le logement.

Le bon vouloir du propriétaire foncier :

Il y a à cela une double raison. La première est que les conditions nécessaires à la production de logements (ou d'autres éléments du cadre bâti) ne dépendent pas seulement du capitaliste du Bâtiment. Pour construire en effet, il faut un «terrain à bâtir». Or il n'existe pas d'entreprise qui produise des terrains à bâtir. Pour en obtenir un, il faut d'abord trouver un propriétaire foncier qui veuille bien vendre son terrain, et de plus s'assurer que ce terrain soit effectivement constructible, du point de vue de sa disposition, de sa viabilisation, et des contraintes juridiques ou administratives.

Le logement : une marchandise peu vendue :

La seconde raison est que le logement, en tant que produit de l'industrie du bâtiment, se vend peu souvent. En effet, seule une infime minorité possède des revenus suffisants pour acheter directement son logement. La masse des usagers est réduite à louer, ou au mieux à l'acquiescer en titre par mensualités, en 10, 15 ou 20 ans. Dans tous les cas, le temps nécessaire pour récupérer sous forme argent tout le capital investi dans une opération immobilière, grâce aux paiements des utilisateurs, est beaucoup trop long pour que l'entrepreneur du bâtiment puisse, comme le fabricant automobile, assurer de cette manière le renouvellement

de son propre capital de départ.

Une sorte de Sous-traitant :

Voilà les deux raisons fondamentales, le problème foncier lié à l'insolvabilité de la masse des acquéreurs, qui font que le secteur du bâtiment apparaît de plus en plus comme un sous-traitant

Qu'est-ce que la spéculation foncière ?

La spéculation foncière, tout le monde en parle, même ceux qui s'évertuent à masquer la véritable raison du prix exorbitant du sol. Qu'est-ce que cela signifie donc ?

En fait, cela veut dire tout simplement dire que la hausse du prix du sol, à l'occasion de la réalisation d'une opération immobilière, tombe rarement dans la poche du propriétaire initial du terrain. Il est des gens qui font profession d'acheter des terrains lorsque l'usage qui en est fait rapporte peu (usage agricole, ou banlieue pavillonnaire), pour le revendre au prix fort lorsqu'un promoteur se présente pour y construire un grand ensemble par exemple.

Mais de plus en plus, ce sont les promoteurs eux-mêmes qui remplacent ces spéculateurs, s'appropriant ainsi l'essentiel de ce qu'ils devraient donner au propriétaire foncier. Ils sont d'ailleurs particulièrement bien placés pour le faire, étant en général, de par les liens étroits qu'ils entretiennent avec le pouvoir, bien au courant des projets de l'administration, et des dérogations possibles aux interdits de construction.

Les réserves foncières accumulées par les promoteurs, c'est-à-dire dans les faits les grandes banques, sont, paraît-il, considérables. Pour celui qui va acheter le logement, bien sûr, cela ne change strictement rien : en quoi lui importe que le propriétaire foncier soit grugé, puisque dans ce cas c'est le profit du promoteur qui augmente.

de l'entreprise de promotion immobilière que comme une industrie à part entière. Le promoteur s'assure la disposition d'un terrain à bâtir, procure à l'entreprise de bâtiment, le capital argent nécessaire pour acheter les matières premières et louer la force de travail, lui rachète enfin le produit final pour le commercialiser.

Tout cela fait que le processus de production reste, dans le bâtiment, assez artisanal. Travaillant au coup par coup, l'entreprise de bâtiment ne peut sans gros risque, s'équiper en matériel lourd, ni même former un main d'œuvre qualifiée, qu'elle devrait peut-être licencier une fois le chantier terminé. Un tel retard industriel ne contribue pas à faire du logement un produit bon marché.

LES «BUILDERS» : L'ÉTAT VEUT QUE PROMOTEUR ET INDUSTRIEL NE FASSENT QU'UN

Aujourd'hui, la solution ouvertement favorisée par l'État est la constitution de «builders», groupes géants assurant à la fois le financement et la construction, sous la tutelle des grandes banques monopolistes de manière à permettre l'industrialisation de ce secteur et faire ainsi du logement une marchandise comme les autres.

CONTRE L'INDUSTRIALISATION DU BÂTIMENT : LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Mais il reste de toute façon l'obstacle de la pro-

COMMENT S'ÉTABLIT LE PRIX DU SOL ?

D'où vient le prix du sol ? Après tout, le sol n'est-il pas, comme l'air, ou l'eau, un phénomène naturel qui, comme tel, devrait être gratuit ?

Il est en tout cas une idée qui devrait tomber sous le sens, même des économistes bourgeois, c'est que le sol urbain n'a de valeur que parce qu'on peut y construire quelque chose dessus, que parce qu'il peut être le support à la mise en valeur d'un capital.

Le prix du sol suit l'évolution des profits :

Quand le promoteur acquiert un terrain, ce n'est pas comme s'il achetait des matériaux, des machines, ou de la force de travail. Ce qu'il achète avec le terrain, c'est un droit juridique, celui d'y faire fructifier un capital immobilier. Et ce droit, il est

Mais il faut encore expliquer pourquoi la production capitaliste du logement dégage assez de plus-value, pour que le promoteur y trouve son profit (qui doit être au moins le profit moyen, sans quoi il n'y aurait pas de promoteur) et le propriétaire foncier un prix pour son terrain.

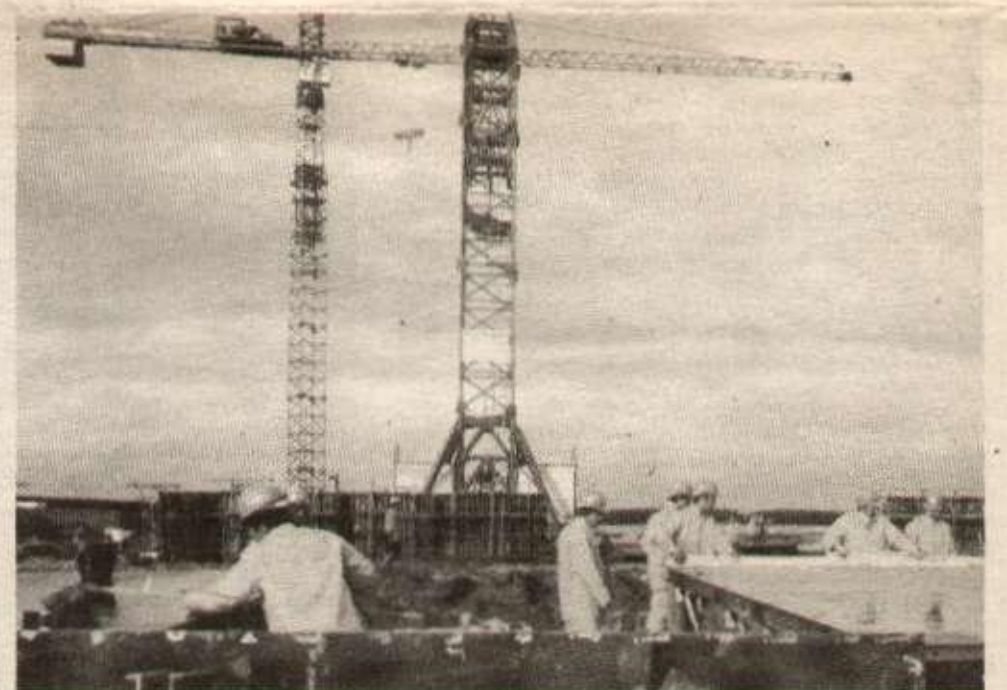
C'est là que l'on retrouve le problème déjà soulevé de la faible industrialisation du bâtiment (conséquence de la propriété foncière et de l'insolvabilité des acquéreurs, qui fait que l'ouverture d'un chantier ne dépend pas avant tout du capitaliste du bâtiment). Faible industrialisation, en effet, cela signifie qu'il faut, comparativement aux autres branches d'industrie, une proportion beaucoup plus grande de travail vivant, c'est-à-dire de main

ment consomme plus qu'il n'entretient. (30 % des accidents du travail, 40 % des accidents mortels sont le fait de l'industrie du bâtiment).

Voilà d'où vient la rente foncière, autrement dit le prix du sol, de la sueur, de la vie même des travailleurs du bâtiment !

C'EST PARCE QU'ON CONSTRUIT DES IMMEUBLES DE LUXE QUE LE TERRAIN EST CHER !

Cela n'explique pas, dira-t-on, les différences entre les prix des terrains aux différents endroits de la ville. Eh bien si ! Car c'est justement la possibilité de construire des immeubles plus chers, donc d'un rapport plus grand, au centre des villes, là



La source de la rente foncière... l'exploitation des travailleurs du bâtiment

clair qu'il ne peut le payer sur une part de son capital productif, mais comme une avance sur le profit qu'il va réaliser dans son opération immobilière. C'est là la seule raison pour laquelle on voit depuis quelques années le prix du sol décupler : il ne fait que suivre l'évolution des profits.

Faible industrialisation et plus de plus-value :

d'œuvre, pour faire «rendre» une plus faible proportion de capital constant (machines, matières premières...) Et plus de travail vivant, cela veut dire aussi plus de plus-value.

A cela se rajoute aussi la surexploitation des travailleurs du bâtiment, souvent immigrés, dont les coûts sociaux sont par conséquent réduits à leur strict minimum, et que le capitaliste du bâti-

ment cherchent à se loger les classes possédantes, qui fait que le propriétaire foncier est en droit d'exiger un tribut plus grand qu'ailleurs. On nous dit : «On ne peut pas construire d'HLM dans les villes, le terrain y est trop cher». Or, en fait, c'est tout le contraire : c'est parce qu'on n'y construit que des immeubles de luxe, que le terrain y est si cher. Cela fait plus qu'une différence !

QUI SONT LES PROMOTEURS ?

Les capitaux qui interviennent dans la promotion immobilière sont d'origine très diverse. Ce peuvent être aussi bien l'épargne des ménages (essentiellement des couches supérieures), que des capitaux bancaires privés, ou encore des

capitaux d'État. Dans la plupart des cas d'ailleurs, ces capitaux se combinent. Citons quelques grandes catégories de promoteurs :
- Les organismes d'HLM, qui n'utilisent pratiquement que des capitaux d'État.

- Les sociétés d'économie mixte, qui combinent des prêts du Crédit Foncier avec des capitaux semi-publics.
- Les Confédérations Interprofessionnelles du Logement, qui utilisent à la fois des prêts du Crédit Foncier et des capitaux

*collectés sur initiative publique (1 % patronal).
- Les grandes banques d'affaires (Paribas, Suze...) qui utilisent des capitaux français ou étrangers, privés, investis à court comme à long terme.*

DANS NOTRE COURRIER

DÉNONÇONS LES JUNTAS MILITAIRES DU CHILI ET D'ARGENTINE

La junta militaire fasciste de Videla, après avoir touché les milieux ou- vriers, syndicalistes et po- litiques, lance désormais une forte répression dans les milieux sociaux et professionnels. Seule l'ambassade italienne à Buenos-Aires ouvre ses portes aux fugitifs. L'am- bassade française du régi- me giscardien dit «libéral avancé» se soumet à la junte. Il faut soutenir tous ceux qui sont sur la «liste noire» des fascistes argen- tins. Tous les révolution-

naires doivent faire appel à la libération de Haroldo Conti, écrivain progressis- te ; des sociologues, Emi- lio de Ipola et de sa femme Gloria Rojas ; des journa- listes, Eduardo Molina y Vedia et Domingo Paoletti ; du cinéaste brésilien Paolo Paranagua et de sa compagne Maria Regina Pijlla ; des écrivains Rafaël Alberti et Alberto Mara- via ; du directeur de la maison d'éditions mexi- caine «Siglo XXI», Francis- co Arico. Notre camarade Edgardo Enriquez, l'un des

dirigeants du MIR chilien, a été renvoyé le 27 avril au Chili fasciste de Pinochet.

Tous les communistes révolutionnaires doivent soutenir ces hommes et ces femmes opprimés par les fascistes argentins et chiliens.

En espérant que le PCRml les soutiendra active- ment.

Salutations révolution- naires.

E.C.
91 Draveil

Rennes

LES LYCÉENS SE MOBILISENT CONTRE LES AGRESSIONS FASCISTES

Des lycéens présents lors de l'agression fasciste du 22 mai 1976, devant le lycée Jean Macé à Rennes, nous demandent de passer le communiqué suivant.

- Dernièrement, le sa- medi 22 mai, deux fascistes bien connus, Jean Fu- seau (membre permanent du PFN à Rennes) et Gil- les Leroy ont agressé à moto, à 90 km/h environ, des lycéens diffusant une brochure sur la réforme Haby ; ils perdirent le contrôle de la moto, per- cutèrent une voiture en stationnement et fauchè- rent un professeur du ly- cée Jean Macé, qu'ils

blessèrent grièvement.

- Les lycéens et les étu- diants de Rennes se mobi- lisent et s'organisent dans des comités de masse ayant pour but :

- o D'assurer l'auto-défense anti-fasciste
- o De riposter massive- ment à ces exactions fas- cistes.

- Depuis quelques mois, les fascistes relèvent la tête à Rennes, principale-

ment par des agressions violentes, armées.

- Notamment, lors de l'affaire des comités de soldats, ils avaient attaqué un groupe d'antimilitaris- tes qui se rendaient à la manifestation de Paris le 15 février 1976, cette agression faisant quelques blessés dont un griève- ment.

- Plus récemment le «Front de la Jeunesse» et le «Groupe d'Union et de Défense» (GUD) se sont manifestés plusieurs fois sur la faculté de droit et sur différents lycées et CET, soit en dénonçant la grève étudiante, soit en attaquant des étudiants et lycéens grévistes.

Communiqués

Rencontre régionale des travailleurs sociaux

La 3^e rencontre régionale des travailleurs sociaux aura lieu le 12 et le 13 juin à St Germain au Mont d'Or dans la Maison Familiale des Hautannes. Le collectif des travailleurs sociaux de la région Rhône-Alpes regroupe des éducateurs, assistantes sociales, orthophonistes, infirmiers, psychologues, animateurs..., travaillant dans les services sociaux, de l'enfance inadaptée, de la justice, du secteur psychiatrique, de l'éducation...

Thème : travail social et politique du pouvoir. Contact et inscription : B. Pelosse, 33 quai Arloing, Lyon 9^e. Tél. 83.20.94.

Collectif des travailleurs sociaux de la région Rhône Alpes

Secrétariat technique : F. Maqueda
73, rue du 1^{er} Mars, 69 100 Villeurbanne

La collaboration flics-travailleurs sociaux vue par le VII^e Plan

Faire collaborer les travail- leurs sociaux en étroite liai- son avec la police, telle a toujours été la volonté du pouvoir. Cette volonté est précisée dans un texte de la commission du VII^e Plan sur la «sécurité». Dans ce rap- port, les auteurs constatent que «les finalités» et les modes d'action des services sociaux et des services de sécurité sont nécessairement assez différents», mais ils souhaitent que cela n'empê- che pas, tout en maintenant

la distinction entre les deux «afin qu'il n'y ait pas de confusion ni dans l'esprit du public, ni chez les personnes auxquelles elles s'adressent» de «combiner harmonieuse- ment actions en profondeur (celles du service social) et mesures d'urgence (la répres- sion policière) afin de porter un coup d'arrêt immédiat à la montée de l'insécurité».

(Commission VII^e Plan, rapport sur la sécurité, chapitre 3)

Dossier noir sur le foyer Pauline Roland

Un dossier noir sur le foyer Pauline Roland est sorti. - La politique sociale du gouvernement, le rôle du Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.) un exemple : le foyer Pauline Roland. Des témoignages de femmes, la description du fonctionnement de ce foyer dépendant du B.A.S., montrent ce qu'est un foyer-prison, véritable outil de l'exploitation et de la misère. Ce dossier est en vente au prix de cinq francs. Pour acheter le dossier noir Pauline Roland, s'adresser :

- au comité de soutien Pauline Roland. Permanence tous les vendredis à partir de 18 h 30. Adresse : 9 rue du Pré St Gervais Paris 19^e. Métro Place des Fêtes. Téléphone : 208.36.21.

- à l'UL-CFDT 19^e. Permanence tous les lundis à partir de 18 h 30. Même adresse et téléphone.

- à Politique Hebdo. Adresse : 14-16 rue des Petits-Hôtels Paris 10^e. Téléphone : 246.72.52.

RECTIFICATIF

Le texte publié hier au sujet du procès des militantes du MLAC, d'Aix en Provence, était le texte de la pétition qui circule actuellement pour les soutenir contre la justice bourgeoise.

Aix-en-Provence

Injustice sociale au C.E.S. du Jass de Bouffan à Aix

Il existe dans ce lycée des cours de perfectionnement réservés aux élèves ayant des difficultés avec l'enseigne- ment actuel. Mais il est à croire que nos enfants sont pris pour des débiles men- taux ou autre chose puisque la direction du C.E.S. interdit l'accès du gymnase aux élèves du cours de perfec- tionnement.

Nous voudrions bien con- naître les raisons de cette injustice, aussi pour cela, parents de ces élèves, réu- nissons-nous pour demander des détails et raisons aux responsables de tels actes.

Entrez en contact avec L.R.
5, Lou Cigalou (Z.U.P.)

LA VÉRITÉ SUR LES COURS GRANET DU CES DE L'ARC DE MEYRAN (AIX)

Lors de leur admission aux cours Granet, il a été promis aux jeunes fréquentant les cours, qu'une somme de 410 francs leur serait allouée tous les mois.

Il fallut attendre la fin du mois de janvier et après protestation des élèves pour que ceux-ci bénéficient du montant des salaires pour les mois de décembre et janvier, accordés au taux mensuel de 370 francs.

Si les mois de février et mars furent payés ce n'est qu'après les luttes constantes que les élèves de ces cours ont menées : chahutage et absence aux cours, visites au directeur, etc...

L'enseignement donné à ces cours c'est plutôt l'ap- prentissage dans des stages où ils servent de boy.

Le stage est bientôt termi- né (au mois de juin) et que tireront nos enfants de cette soi-disant pré-formation, si ce n'est que le capitalisme par l'intermédiaire du minist- ère du travail et l'enseigne-

ment public, leur auront mieux appris à se soumettre aux patrons, sans leur donner de qualification profes- sionnelle, avec la croissance du chômage, et les contrats d'apprentissage qui se font plutôt rares.

Le père d'un élève

Encore un horoscope de crise

TIRÉ DE HEBDO-LYON, DIFFUSÉ GRATUITEMENT

BÉLIER : Ne critiquez pas systématiquement tout sans savoir au juste de quoi il s'agit. Certaines de vos relations ne sont pas très recommandables et ne peuvent que vous causer du tort auprès de vos proches.

TAUREAU : Vous n'avez pas de temps à perdre en rêves stériles.

CANCER : Vous serez amené à prendre un engagement qui risque de vous entraîner plus loin que vous ne le pensez.

LION : N'oubliez pas que la colère est mauvaise conseillère et ne vous laissez pas emporter dans les discussions, vous n'y gagneriez rien. Exprimez moins nettement vos opinions qui sont très diversement appréciées. Traitez par le mépris les propos désobligeants.

VIERGE : Vos supérieurs ont apprécié votre travail impeccable et remarqué vos idées originales. Un avancement accompagné d'une rémunération substantiel- le semble proche.

BALANCE : Montrez-vous particulièrement diplomati- que si vous devez entreprendre une démarche importante.

Etc...

LUTTE 6f. SANTÉ SECURITÉ



COMITE DE LIAISON ET D'INFORMATION SUR LA SANTÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La brochure du CLISACT (64 pages) vient de paraître. A son sommaire, les dossiers des Assises sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, différentes études et témoignages sur la sécurité, les actions et les buts du CLISACT.

Commander-la au CLISACT : 56, rue des Guipons 94 800 Villejuif - 6 F + 2 F de port

Le Quotidien du Peuple
Publication du PCRml
Adresse Postale : BP 225
75924 Paris Cédex 19

CCP n° 23 132 48 F Paris
Dir. de Pub. : Y. Chevet - Imp. IPCC Paris
Distr. par les NMPP - CP : 56942

TÉLÉPHONEZ AU
QUOTIDIEN :
208 65 61

Juridique

LA PROTECTION -3- DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Le cas des délégués syndicaux :

Pour le licenciement des délégués syndicaux, le patron doit obtenir l'autorisation de l'inspecteur du travail directement, et non du Comité d'Entreprise. Pour le reste, la procédure est la même que pour les délégués du personnel.

Les cumuls :

Si un travailleur est à la fois représentant du personnel et délégué syndical, les deux protections se cumulent. C'est-à-dire que le patron doit obtenir l'autorisation du C.E. (et éventuellement celle de l'inspecteur du travail en appel) et l'autorisation de l'inspecteur du travail. *Il ne peut licencier que si ces deux autorisations sont réunies.*

D'autre part, la Cour d'Appel de Riom, dans un arrêt du 5 décembre 1974, a estimé que la procédure de licenciement du travailleur protégé se cumule avec la procédure ordinaire de licenciement. C'est-à-dire que le patron doit respecter la procédure ordinaire (entretien préalable, notification par lettre recommandée) et la

procédure spéciale (demande d'autorisation). Cette position est contestée par certains juristes. La Cour de Cassation doit prendre une décision là-dessus.

Caractère d'ordre public de la protection :

Dans un important arrêt (arrêt Perrier du 21 juin 1974), la Cour de Cassation a solennellement réaffirmé que la protection des représentants du personnel est d'ordre public. C'est-à-dire qu'il est interdit de licencier par tout autre moyen. Il faut entendre le mot *licencier* au sens large : il s'agit de tout moyen par lequel le patron prétendrait contraindre le travailleur à quitter l'entreprise. Le travailleur ne peut pas par ailleurs renoncer à cette protection par une disposition du contrat de travail.

Après la protection des représentants du personnel, il est nécessaire de voir de quels moyens ceux-ci disposent pour se défendre en cas de licenciement. Deux cas qui se produisent le plus fréquemment : dans le pre-

mier, le licenciement est autorisé, dans le second, le licenciement est interdit, mais le patron décide de licencier quand même.

Cas du licenciement autorisé :

Si le patron obtient l'autorisation préalable de licenciement, il peut procéder au licenciement du délégué. Mais il ne s'agit là que d'une possibilité. En effet, il reçoit l'autorisation de licencier mais non l'ordre de licencier. En conséquence, il peut très bien renoncer au licenciement, face à une action revendicative énergique du personnel pour défendre ses représentants.

Si l'autorisation a été donnée par le Comité d'Entreprise, cas que nous avons évoqué la semaine dernière, le délégué peut très bien faire appel à l'inspecteur du travail.

Si l'autorisation a été donnée par l'inspecteur du travail, il y a deux solutions : un recours *hiérarchique* et un recours *contentieux*. L'Article 4 du Décret du 7 janvier 1959, devenu l'Article R 436-4 du Code du Travail, a

donné la possibilité de contester la décision de l'inspecteur devant le ministre du Travail, c'est le recours hiérarchique. Le ministre peut être saisi par le travailleur ou le patron, mais il peut aussi se saisir lui-même de la question. Il dispose de quatre mois après la décision de l'inspecteur pour intervenir de sa propre initiative, après ce délai la décision de l'inspecteur est définitive. Si le ministre est saisi par le travailleur ou le patron, il dispose de quatre mois pour donner sa réponse. S'il laisse passer ces quatre mois sans répondre, il faut considérer que la demande a été rejetée et la décision de l'inspecteur devient définitive. Signalons que le directeur départemental de la Main d'Œuvre n'a pas à intervenir dans toute cette procédure. Il ne peut donner l'autorisation à la place de l'inspecteur. Il ne peut non plus réformer la décision de l'inspecteur à la place du ministre. Toute décision qu'il prendrait serait nulle (arrêt du Conseil d'État, 28 juillet 1951).

Le ministre n'examine pas seulement la régularité (*la légalité*) de la décision de l'inspecteur. Il a toute liberté

pour juger de l'opportunité de cette décision : c'est-à-dire qu'il reprend tous les éléments de l'affaire et pour prendre toute décision qui lui semblera bonne (autoriser ou refuser le licenciement). C'est ce qu'a affirmé le Conseil d'État dans un arrêt du 29 mars 1968 : le ministre dispose d'un pouvoir « d'annuler ou de réformer les décisions prises par l'inspecteur du travail aussi bien lorsque celui-ci a accordé l'autorisation sollicitée par l'employeur que lorsqu'il l'a refusée, et cela non seulement pour des motifs de légalité mais aussi pour des raisons d'opportunité ». Et Durafour, depuis qu'il est ministre, n'a pas hésité à user et à abuser de ce pouvoir, en autorisant presque systématiquement des licenciements qui avaient été interdits par l'inspecteur du travail.

Nous verrons dans un prochain article le recours contentieux.

(à suivre)

Yves BEAUMONT

(Voir les deux précédents bloc-notes parus les 22 et 24 mai)

Programme Télé

JEUDI 3 JUIN

TF1

- 18 h 30 - A la bonne heure
- 19 h 05 - Château espérance, feuilleton
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Une minute pour les femmes
- 19 h 45 - Alors, raconte
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - Sandokan, feuilleton
- 21 h 25 - L'événement
- 22 h 25 - Allons au cinéma
- 22 h 55 - Journal

A2

- 18 h 30 - Journal
- 18 h 40 - Le palmarès des enfants
- 18 h 55 - Des chiffres et des lettres
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 45 - Y'a un truc
- 20 h 00 - Journal
- 20 h 30 - Soirée polonaise
- 22 h 25 - Juke box : le groupe Jethro Tull
- 23 h 25 - Journal

FR3

- 19 h 05 - Programmes régionaux
- 19 h 20 - Actualités régionales
- 19 h 40 - Tribune libre
- 19 h 55 - Flash journal
- 20 h 00 - Les jeux de vingt heures
- 20 h 30 - Le scandale : film français de Claude Chabrol (66)
- 22 h 15 - Journal

feuilleton

HON DAT

DE ANH DUC

RÉSUMÉ :

En pêchant, Tu Rau sent une chose pesante et glissante dans ses filets...

42^{ème} ÉPISEME
PÊCHE MACABRE

Dans la pénombre, il poussa un «ah !» de stupéfaction.

Dans son épuisette flottait la chevelure ébouriffée.

Un cadavre !

Tu Rau reprit ses esprits et amena le corps près des pieux. Pas de mauvaise odeur. «Il faut le hisser à la barque», pensa-t-il. Mais il ne pouvait le faire de sa place. Il jeta l'épuisette de l'autre côté.

Après quelques moments de recherche, il retrouva le cadavre. En touchant les pieds chaussés de toile, il comprit qu'il s'agissait d'un soldat ennemi. «Pas la peine de te ramener ! Mieux vaut te laisser là pour servir d'appât aux poissons !». Mais il se ravisa : «Qui sait ?» On pourrait trouver sur lui un pistolet ou des grenades.

De toutes ses forces, il hissa le cadavre à bord. Un soldat. Ces bottes, cet uniforme, pas d'erreur possible. Dans la lumière de l'aube voilée par le brouillard, le cadavre rigide regardait le ciel de ses yeux morts. Autour de lui frétilaient les poissons que Tu Rau venait de prendre. Le pêcheur se lava les mains et se pencha. Toujours pas de mauvaise odeur. Seulement la peau était devenue toute noire et fendillée un peu partout. Des bras un peu arrondis en l'air comme pour étreindre quelque chose. Des doigts repliés. Tu Rau n'osa pas regarder longtemps le visage du mort, car il avait l'impression de l'avoir rencontré quelque part. Un visage honnête d'homme de peine. Un cultivateur ou un pêcheur ou encore un sampanier louant ses bras et habitué aux intempéries. Deux yeux étranges, entrouverts, des prunelles grises comme



saupoudrées de cendre, folles de colère et de regret.

Tu Rau ne pouvait supporter le spectacle des bras levés du cadavre, aussi chercha-t-il à les rabattre. Mais ils refusèrent de s'allonger et reprirent leur position première, tendus comme pour embrasser quelque chose. Mais il n'y avait rien à attraper. Rien que le brouillard, les embruns et la clarté de l'aube.

Tu Rau encore une fois tenta d'abaisser les bras du cadavre. Il toucha par inadvertance sa main. Il retira la sienne comme au contact d'un brasier. Puis il éleva la main du mort et l'observa attentivement. «Ciel !» fit-il à mi-voix. La main du soldat était couverte de callosités, sauf au milieu

de la paume et tous les cors étaient blancs, prêts à se détacher à cause d'un trop long séjour dans l'eau. Tu Rau lâcha doucement la main. Il se sentit vidé de toute énergie. «J'ai bien dit... cette homme avait tenu la charrue au moins pendant dix ans, toutes ces callosités».

Il n'osa tâter sur tout le corps du mort que longtemps après. Pas d'armes. Seulement un portefeuille en simili-cuir de couleur brune, déchiré en maints endroits, laissant voir des papiers et quelques billets de l'effigie de Ngo Dinh Diem, le tout gorgé d'eau. Rien dans les poches plaquées aux cuisses qu'un morceau de pulpe de coco.

Tu Rau resta pétrifié devant le cadavre, ne pensant plus à sa pêche, bien que de gros poissons fussent pris dans l'enclos. Il ne prêta non plus aucune attention aux vagues qui secouaient sa pirogue. Il souffrait comme si son cœur était piqué de mille aiguilles.

Mille questions assaillaient son esprit. D'où venait le cadavre ? Dans quel combat l'homme avait-il succombé ? Et quand ? Louche, cette affaire ! La mort devait remonter à deux jours, tout au plus. Le corps était encore en bon état de conservation grâce à l'eau salée sans doute. Tu Rau se perdit en conjectures et ne savait s'il fallait ramener le corps ou le rejeter à la mer.

Mais il se souvint brusquement des soldats cantonnés dans le village. Non, il ne faut pas le rejeter à la mer, se dit-il. Plutôt avertir Mme Hai Thep par Ca My.

C'est dans cette intention qu'il sauta sur ses rames et se dirigea vers sa maison, ne cessant de réfléchir en chemin :

«Imbéciles, imbéciles qui abandonnez vos rizières et vos terres aux accapareurs et aidez ceux-ci à commettre d'autres crimes ailleurs ! Je vais vous ouvrir les yeux avec ce cadavre !».

OU VA L'ALLEMAGNE



Les droits de la défense en R.F.A.

LES AVOCATS BAILLONNÉS

Le gouvernement allemand ne se limite pas à organiser la privation sensorielle dans les prisons pour les détenus (voir QdP d'hier). Il s'acharne aussi à étouffer systématiquement toutes les résistances à cette politique, tant dans les prisons qu'à l'extérieur. Ce faisant, il a été conduit à limiter considérablement les droits de la défense, au point d'édicter de nouvelles lois qui permettent, sans difficulté, d'exclure des avocats de procès qu'ils commencent à plaider.

Soumis au régime de détention de la privation sensorielle, les prisonniers de la RAF (Fraction Armée Rouge, voir encart) avaient entamé une grève de la faim au monde extérieur, d'autre part aussi, permettent une certaine liaison entre les différents prisonniers. Pour le gouvernement, c'est intolérable, et il décide deux choses : 1) de briser la grève de la faim en laissant mourir un des grévistes, 2) d'entraver l'activité des avocats pour arriver à les exclure de la défense. C'est ce plan qu'il accomplira avec précision.

Il choisira même le détenu qui doit mourir : c'est Holger Meins. Les avocats de ce dernier, en effet, en déposant plainte pour assassinat après la mort de leur client, ont fourni un long document très convaincant et très accablant pour le gouvernement allemand. Qu'on en juge : Holger Meins était isolé à Wittlich, dans une

prison nullement équipée pour les grèves de la faim. C'est le directeur de la prison lui-même qui le signalera au tribunal de Stuttgart qui prendra une décision de transfert pour le 2 novembre au plus tard. Cette décision ne sera jamais appliquée. Pendant ce temps, conformément aux décisions du tribunal, Holger Meins est soumis à la nutrition forcée ; simplement, la prison n'étant pas équipée, on ne le nourrit pas avec une sonde, mais avec un tuyau gros comme le doigt qui aggrave la santé du gréviste de la faim. En même temps, la dose qui lui est administrée contient dix fois moins de calories que prévu ! Holger Meins meurt à petit feu, il n'est toujours pas transféré. Le 8 novembre, le médecin de la prison s'en va. Rien n'est prévu pour le 9, ni soin, ni nutrition forcée. C'est ce jour-là, le 9 novembre en début de soirée, qu'Holger Meins meurt, complètement seul !

Le gouvernement passe à la deuxième étape de son plan, mettre les avocats hors d'état de soutenir réellement leurs clients ! Le procédé est simple, il consiste à les accuser de

complicité avec leurs clients. Rien n'est prévu pour cela normalement, aussi le parlement décide-t-il de modifier le code de procédure pénale : il ne manquera pas une seule voie des parlementaires SPD pour la voter ! Après cela, il ne restait plus au gouvernement qu'à faire défiler devant le tribunal les défenseurs qu'il voulait éliminer et les juger pour complicité avec leurs clients : Kurt Grönewold, Klaus Croissant ainsi que M. Ströbele et Haag seront exclus de la défense, avec toutes les conséquences pour leurs clients qui devront, à la veille de l'ouverture du procès, trouver des avocats peu au fait d'un dossier de 600.000 pages. Kurt Grönewold est même interdit de toute défense dans quelque procès que ce soit pour l'instant : une clause de la réforme du code pénale prévoit cette situation. En fait, les seules charges retenues contre ces avocats, c'est d'avoir fait connaître la grève de la faim («calomnies contre le système de détention de l'Etat démocratique allemand»), et d'avoir favorisé des interviews des détenus ! On voit ce que la charge de complicité veut dire : les avocats devaient laisser leurs clients mourir à petit feu sans rien laisser filtrer.

Enfin, pour ne rien laisser au hasard, la réforme du code de procédure pénale prévoit même que le procès puisse dérouler en l'absence de l'accusé. En effet, les remous qu'avait provoqué la mort d'Holger Meins avaient contraint le tribu-

nal à réclamer une expertise médicale pour mesurer l'influence de la privation sensorielle sur les détenus. Le médecin avait conclu que certains détenus «du fait de troubles importants tant fonctionnels que psycho-intellectuels... n'étaient pas en mesure de participer au déroulement du procès». C'est par crainte que cela retarde les condamnations que cette close sur la tenue du procès sans l'accusé a été introduite.

Et comme si la réforme était insuffisante, une nouvelle loi est en chantier qui envisage d'une part de surveiller directement les relations entre l'avocat et son client (ouverture du courrier, tierce personne aux entretiens en prison...) d'autre part d'assurer l'impunité à un inculpé qui se désolidariserait de ses camarades et accepterait de les charger dans le procès.

Ces quelques éléments sont très inquiétants : parce qu'ils se sont passés sans aucune réaction, ou presque aucune réaction dans la population allemande ; parce qu'ils sont parfaitement comparables avec les simulacres de procès, les simulacres de défense que le régime nazi était capable de mettre sur pied. Quels que soient les désaccords que l'on puisse entretenir avec les méthodes d'action de la RAF, on ne peut pas ne pas voir que l'outil judiciaire qui est ainsi forgé autorisera demain toutes les manipulations à large échelle dans les procès contre la classe ouvrière allemande. C'est une menace précise !

La réforme du Code de Procédure Pénale

Art. 138 a. (1) Un défenseur est à exclure de la participation à une procédure lorsque, de manière évidente, ou dans la mesure même où se justifie l'ouverture de la procédure principale, il est suspect d'être impliqué dans les faits qui font l'objet de l'instruction, ou qu'il est suspect d'avoir commis des actions qui pourraient, en ce qui concerne la condamnation de l'inculpé, biaiser la situation en sa faveur, entraver l'application de sa peine ou le soustraire à l'action de la justice.

(2) Un défenseur est à exclure de la participation à une affaire lorsque : 1° il est

avéré qu'il est suspect d'abuser de ses communications avec l'inculpé, qui est en état de détention, en vue de commettre des délits punissables d'au moins un an de prison. 2° lorsqu'il abuse de ses communications avec l'inculpé en état de détention de manière à compromettre sérieusement la sécurité de la prison.

Aussi longtemps qu'un défenseur est omis (exclus) selon le paragraphe (1), il ne peut défendre des inculpés dans une autre procédure légale.

Un défenseur est également à exclure lorsque, sur la base de certains faits, il est

INTERVIEW DE WD RHEINHARD

Avocat victime de
la réforme du code
de procédure pénale

Wolf-Dieter RHEINHARD, avocat à Hambourg, a été exclu de la défense sous l'accusation de complicité avec ses clients. Il retrace dans ses réponses à nos questions, la méthode employée contre lui et fournit des précisions importantes sur la réforme du code de procédure pénale :

Q : Comment as-tu été arrêté ?

R : L'arrestation a été brutale. La police est arrivée en force en pleine nuit, a enfoncé la porte (sans avoir sonné ni frappé), et a investi ma chambre, mitrailleuse et pistolet au poing. Les policiers étaient très nombreux et très énervés, on avait du me présenter comme très dangereux ! Ils ont fouillé et ramassé tous mes dossiers malgré le secret professionnel.

Q : De quoi étais-tu accusé ?

R : J'ai été arrêté au moment où l'opposition avait besoin de montrer qu'il fallait prendre des mesures contre les avocats progressistes. J'ai été arrêté sous l'accusation d'avoir participé à la préparation d'un hold-up de banque. On avait aussi contrôlé mon courrier avec mes clients et on m'a accusé d'avoir organisé la grève de la faim (ce qui était faux). Après, j'ai été relâché puis encore arrêté, puis à nouveau relâché par manque de preuves évidentes ! La cour suprême a fait appel et finalement, ils ont trouvé comme preuve

contre moi, un bout de papier qu'ils avaient saisi dans les dossiers des discussions avec mes clients, papier portant un schéma incompréhensible pour eux, mais qu'ils identifiaient comme le schéma typique d'une organisation anarchique (!!!). Du coup, j'ai été exclu de la défense.

Q : Qu'est-ce qui te semble le plus dangereux dans la réforme du code de procédure pénale, en dehors des exclusions des avocats ?

R : Ce sont tous les efforts qui sont faits pour détruire toute défense collective, en interdisant à un avocat de défendre plusieurs clients dans la même affaire sous prétexte de «coalition d'intérêt». Mais aujourd'hui on essaie d'aller encore plus loin dans l'interprétation de l'article concerné (Paragraphe 146). Sous «la même affaire» la jurisprudence ne comprend pas seulement un même procès mais des activités ou des tendances politiques similaires. Par exemple, à Hambourg, la jeunesse chrétienne démocrate avait organisé une manifestation en faveur de l'intervention américaine au Vietnam. Des organisations révolutionnaires différentes avaient pris de manière distincte, dans des endroits différents d'importantes mesures de protestation. Il y a instruction et menace de procès contre chacune d'entre elles. Un avocat qui voulait défendre deux de ces organisations a été exclu de la défense sous prétexte de «coalition d'intérêt». Donc en outre, il n'y aurait pas seulement «coalition d'intérêt» dans un procès ou des procès simultanés, mais même dans des procès successifs. Cela signifie qu'un avocat ayant défendu une fois quelqu'un d'une organisation politique pourrait être toujours exclu de la défense des membres de cette organisation impliqués dans d'autres procès. Ça va loin...

«LA FRACTION ARMÉE ROUGE» (RAF)

La RAF (Fraction Armée Rouge), baptisée par la bourgeoisie, bande à Baader, s'était spécialisée au début des années 70 dans un certain nombre d'actions terroristes menées par un petit nombre de personnes : l'action la plus connue qu'elle ait menée a été l'attentat à l'explosif contre l'ordinateur du QG américain stationné à Heidelberg, ordinateur qui servait à programmer entre autres les raids US au-dessus de Hanoi en 1972 !

Soumis à une chasse aux sorcières poussée à l'extrême, ils devaient être arrêtés un par un, et subir le régime fasciste que l'on a décrit hier et aujourd'hui. Trois membres de la RAF sont morts en prison. Le procès principal qui se déroule à Stuttgart n'en est qu'à son début.

On peut dire que la pratique de ce groupe est l'un des produits de l'échec du mouvement étudiant après 68 et des différentes impasses dans lesquelles des militants se sont engagés. Ignorant que les masses sont les véritables héros, et que nul ne peut se substituer à elles pour qu'elles fassent leur expérience, les membres de la RAF ont érigé le terrorisme individuel, comme fondement essentiel de leur pratique politique : leur révolte ne pouvait déboucher !

Tout en manifestant la complète solidarité avec ces militants soumis à des tortures dignes du régime nazi et avec le combat qu'ils mènent en prison, les marxistes-léninistes ne peuvent que désapprouver leur recours au terrorisme individuel. L'un des membres de la RAF, Horst Mahler, a d'ailleurs fourni une auto-critique sur ces méthodes, faisant une critique marxiste-léniniste des pratiques terroristes.